Les Jeudis de l’éducation et de l’insertion par le sport

“Filles sportives, femmes dirigeantes”

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L’ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

Dans la même collection :

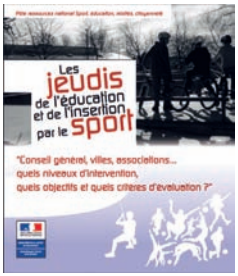

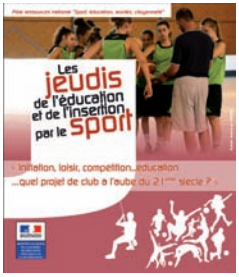

Les Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport

Journée d'étude
"Filles sportives, femmes dirigeantes"

Actes des Jeudis de l'éducation
et de l'insertion par le sport qui se sont déroulés
Le 29 mars 2013 à Périgueux

CREPS PACA
Site d'Aix-en-Provence
Pont de l'Arc - CS 70445
13098 Aix-en-provence Cedex 2
Tél. 04 42 29 68 99 - Fax 04 42 29 24 75
prn@semc.sports.gouv.fr / www.semc.sports.gouv.fr

Sommaire

Élements d'introduction p 7

Journée d'étude p 9

Comité de pilotage p 11

Synthèse des débats - discours introductifs p 12

Témoignages p 24

Débat : l'engagement des femmes dans la vie associative p 30

Analyse : quatre profils de dirigeantes p 33

Témoignages et partages d'expériences p 37

Cécile Variengien - Rappels législatifs p 44

Synthèse des débats - Marc Seguin p 50

Conclusion p 53

Bibliographie p 56

Eléments d'introduction

L'accès des femmes, notamment des plus jeunes, aux responsabilités dans les instances dirigeantes des associations sportives de Dordogne

Un constat

En France, les femmes représentent plus de la moitié de la population et seulement 32% des présidents d'associations; ce taux chute à 12% pour les seules associations **sportives** composées pourtant de 36,5% de licenciées.

Ce premier constat relatif à l'accès aux postes à responsabilités les plus élevés des associations sportives n'est pas sans conséquence sur la prise en compte des spécificités des filles et des femmes quant à leur désir de pratiques sportives en club et leur engagement bénévole. Non seulement, on peut considérer que le nombre de femmes dirigeantes est faible, mais l'enquête sur la pratique féminine sportive en Aquitaine menée en 2011 par la DRJSCS montre que, de plus, **les fonctions confiées aux femmes sont plus souvent organisationnelles (41% des secrétaires) que stratégiques (12% des présidents).**

En Dordogne, 38% des licences sont délivrées à des femmes ; cette proportion est en hausse constante et varie selon la discipline pratiquée, par exemple 82% en équitation et 6% en football, ce qui se vérifie également chez les dirigeants bénévoles et les éducateurs sportifs. Nous constatons également que plus le niveau de responsabilité est élevé, plus la représentation féminine est basse. Cela se vérifie aussi enfin sur le plan de la proximité territoriale, 36% des dirigeants des clubs sont des femmes contre 25% des dirigeants des comités départementaux.

Cette réalité n'est que la partie visible dans le champ sportif d'un phénomène national touchant tout particulièrement l'entreprise et la vie politique à tel point que de nombreux scientifiques et sociologues emploient le terme de **plafond de verre**. Cette problématique semble encore plus accentuée chez les jeunes, l'engagement associatif sportif des femmes serait plus tardif que pour les hommes.

Quelles en sont les causes : culture, motivation, discrétion, isolement, discrimination, disponibilité, résignation, ... ? Comment dépasser ce simple constat ?

Programme

10 h - **Sport et mixité en France** par Cécile VARIENGIEN -
Pôle Ressources National Sport Education Mixités Citoyenneté (PRN SEMC)

Sport et mixité en Aquitaine et en Dordogne par Jean-Marc MICHELIN et Florence ABADIE - DRJSCS Aquitaine
Echanges avec la salle

Thème 1 - **Parcours de femmes** (témoignages) –
Table ronde animée par Delphine LABAILS – DDCSPP 24
Echanges avec la salle

Filles sportives, femmes dirigeantes par Florence ABADIE
Echanges avec la salle

14 h 00
Thème 2 - **Expériences locales ayant favorisé la mixité** (témoignages) –
Table ronde animée par Gilles CHAMBARETAUD – DDCSPP 24
Echanges avec la salle

Les initiatives exemplaires par Cécile VARIENGIEN

Sur les chemins de l'égalité par Dominique COLLIN -
Déléguée Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité d'Aquitaine
Echanges avec la salle

16 h 30 **Synthèse et perspectives** par Marc SEGUIN – ESL 24

Journée d'étude

Cette journée d'étude, initiée par la DDCSPP, élaborée par le comité de pilotage et intitulée **"FILLES SPORTIVES, FEMMES DIRIGEANTES"**, s'est déroulée à Périgueux le vendredi 29 mars 2013.
Elle s'est inscrite dans le cadre du mois du droit des femmes de la ville de Périgueux et de la journée internationale de la femme du 8 mars. Elle a été organisée dans la continuité des "Rencontres départementales autour des politiques de jeunesse" en 2011 et des journées "Jeunes et territoires ruraux : les enjeux de la mobilité" et "Les jeunes, le sport et les pratiques : quels enjeux ?" en 2012.

Pourquoi faire ?
Connaître plus finement la situation, comparer le champ du sport aux autres secteurs, situer notre département par rapport aux autres, aux territoires régional et national, entendre des témoignages visant à mieux comprendre comment certaines femmes sont parvenues parfois au plus haut niveau de responsabilité mais aussi les freins et contraintes qu'elles ont rencontrés, **repérer les initiatives pouvant favoriser l'égalité et élaborer des stratégies et des outils permettant d'agir et de progresser dans ce domaine.**

Les thèmes abordés
– Sport et mixité en France, en Aquitaine, en Dordogne : données quantitatives
– Parcours de femmes : témoignages
– Filles sportives, femmes dirigeantes : éclairage sociologique
– Expériences locales ayant favorisé la mixité : témoignages
– Les initiatives exemplaires : contraintes, volontaires
– Sur les chemins de l'égalité : mesures et évolutions au fil du temps

Intervenants

Ouverture :
Jean-Michel BOUILLEROT
Michel MOYRAND
Pascal DEGUILHEM
Jacques BILLANT

Animation :
Rémi TILLEMAN
Florent PETIT

a) Interventions sur la scène
Cécile VARIENGIEN – Jean-Marc MICHELIN – Florence ABADIE – Françoise BARTHELEMY – Delphine LABAILS - Gaëlle PIQUET - Christelle MAZEAU - Véronique CAGNIART - Gilles CHAMBARETAUD – Marielle PEYRONNET - Sylvie ZORZETTO – Michèle CHEVALIER – Marie-France FERNANDEZ – Patrick AUBIN – Isabelle MONTET – Annick MENIER – Dominique COLLIN – Gilles DAUNY – Marc SEGUIN

b) Interventions dans la salle
Dominique BRUN - Dominique ARGUES (FSCF) – Nathalie SALOMON – Jean-Paul DUTRUCH – Didier COUTEAUD – Annie JOUAULT – Sylvie LAGAUX – Georgie GERY – Marianne LACOSTE – Jacques BONNET – Elisabeth TUAL – Pascale MARTIN – Dominique COMBESQUE

Comité de pilotage

La DDCSPP a constitué un comité de pilotage qu'elle anime. Il est composé de représentants du mouvement sportif (CDOS, ESL "profession sport", CD UNSS, CD médaillés JS, CD handball), du mouvement féministe (CIDFF, Femmes solidaires), des collectivités (Conseil général, ville de Périgueux) et de partenaires associés (DDVA, PRNSEMC, DRDFE et DRJSCS Aquitaine).

Son rôle :

Contribuer à :
- placer la politique publique de la question des droits des femmes au cœur des réflexions et des projets des associations sportives et de ses acteurs,
- montrer qu'en France, "le 8 mars, c'est toute l'année".

© photo : Anne-Laure CHASSET

Synthèse des débats
Discours introductifs

Jean-Michel Bouillerot, président d'Emploi sports loisirs Dordogne (ESL 24), membre du comité départemental olympique et sportif de la Dordogne (CDOS 24) invite les participants à prendre place. Il remercie la ville de Périgueux d'avoir mis à disposition la salle pour l'organisation de la journée, Pascal Deguilhem, député de la Dordogne et monsieur le préfet de leur présence à la tribune. Il passe la parole à Michel Moyrand, maire de Périgueux.

Michel Moyrand, Maire de Périgueux

Souligne le fait que le nombre de licences sportives délivrées à des femmes est de 36,5% au niveau national et est très légèrement supérieur : 38% en Dordogne, ce qui reste encore faible.

Il est essentiel pour lui de permettre aux femmes, quand elles le souhaitent, quand elles en ont envie, d'accéder à des responsabilités. Aujourd'hui peu de femmes ont accès à des hautes responsabilités, mais il faut tout de même souligner que la Ministre chargée des sports est une femme.

A Périgueux, le sport n'est pas considéré comme uniquement une activité de compétition. Cependant, on y trouve des femmes qui sont de haut niveau, et une jeune fille en particulier, est championne du monde de canoë-kayak. Pourtant, elle est totalement inconnue du grand public parce que les médias ne mettent pas en valeur le sport féminin. Elle est en train de préparer les sélections pour aller aux jeux olympiques de Rio et la ville de Périgueux s'est engagée à l'accompagner pendant trois ans, pour qu'elle puisse bénéficier d'une aide lui permettant d'acquérir du matériel neuf tous les ans. La commune soutiendra également d'autres sportifs masculins.

"Une volonté politique forte et constante..."

Dans le conseil municipal le nombre de femmes occupant des postes à responsabilités est égal voir supérieur à celui des hommes, et le nombre de femmes en responsabilité dans les directions des services est également supérieur à celui des hommes. La mixité, à parts égales, est pour lui nécessaire. Les femmes doivent s'affirmer et nous bousculer afin de prendre leurs places et les porter avec responsabilité, courage, force et efficacité. Le sport doit être vecteur de citoyenneté, de formation des jeunes, d'un vivre ensemble.

Pascal Deguilhem, député de la Dordogne représentant le conseil général

Estime que l'implication de la collectivité départementale est aussi importante et nécessaire auprès du monde du sport, des associations, des comités, etc. L'État a cette responsabilité d'assurer le pilotage des politiques du sport, parce qu'il relève de nombreux enjeux de société, à la fois dans sa fonction éducative et dans sa fonction intégratrice. Il y a deux objectifs majeurs : faciliter l'accès aux pratiques de tous et de toutes ainsi que figurer parmi les grandes nations les plus performantes. L'égalité hommes femmes doit baigner davantage aujourd'hui la question du monde du sport.

"Les enjeux multiples du sport..."

Les fondements historiques du sport et la société font que les femmes se sont trouvées écartées à la fois du terrain de la pratique, mais en même temps bien entendu du terrain des responsabilités. Sur la dernière décade, il y a eu des progrès à la fois sur la féminisation de la pratique, indéniable, mais insuffisante, sur la médiatisation, et puis dans les fonctions, même si cela reste très loin du compte. Au niveau des instances du CDOS, il y a une sous-représentation. Dans les équipes dirigeantes, de plus en plus de femmes arrivent aux fonctions, mais les proportions restent largement insuffisantes.

Une grande loi de réorientation sera proposée fin 2013, début 2014. La question de l'accès des femmes aux pratiques et aux responsabilités est au cœur du projet qui est porté.

Il rappelle que deux fois moins de femmes aujourd'hui ont accès à la pratique sportive et qu'en matière de télévisuel, les femmes occupent un espace très restreint puisque 13% de l'espace télévisuel est réservé à la pratique sportive féminine.

"Le sport, produit d'une construction sociale..."

Certaines fédérations, qui comptent entre 800 000 et 2 millions environ de licenciés, n'ont que 4% de licenciées féminines, alors que certains sports sont aujourd'hui représentés au plus haut niveau par des femmes et que les hommes n'y sont plus présents.

Au niveau des responsabilités, seule une fédération sur trois respecte les règles de proportionnalité établies dans les comités directeurs.

2013 doit donc être une année qui replace au cœur des préoccupations l'accès des femmes aux pratiques et aux responsabilités, d'autant plus que c'est une femme qui a été élue "sportif de l'année" : Céline Dumerc, une basketteuse.

L'État a des progrès à faire car dans ses responsabilités, dans ses grands instituts de formation, dans ses grands établissements nationaux, très peu de place est faite aux femmes pour la direction. Le ministère chargé des sports et le ministère des droits des femmes suivent cette question avec attention.
Le sport scolaire et universitaire c'est 1 million de licenciés et c'est l'accès aux premières responsabilités, la découverte des premières pratiques, la fonction éducative du sport par excellence. Le sport féminin et les pratiques féminines y sont bien représentées, peut-être un peu insuffisamment, puisqu'il y a des jeunes dirigeantes, des jeunes officielles, qui plus tard auront vocation à être les responsables dans le monde fédéral, dans les comités départementaux, dans les ligues, dans les fédérations, et il y a quelques femmes qui accèdent aux plus hautes fonctions dirigeantes dans les fédérations et en région.

Cette question du sport féminin sera au cœur du projet qui sera porté dès la fin d'année et Pascal Deguilhem espère voir un changement suite à cela et notamment avec un fort appui à la fois dans un fort cadre législatif et une volonté exprimée par le gouvernement, avec également la signature de conventions entre l'Etat et les fédérations.

Jacques Billant, préfet de la Dordogne
En France, les femmes représentent plus de la moitié de la population, et cependant il y a seulement 32% de présidentes d'associations. Ce taux chute à 12% pour les seules associations sportives, qui sont pourtant composées de 36,5% très exactement de licenciées féminines. L'objet de cette journée d'étude, qui s'inscrit dans le cadre du mois des droits des femmes de la ville de Périgueux et de la journée internationale de la femme du 8 mars, est de définir ce qu'il en est en Aquitaine, en Dordogne, les enseignements à tirer et les actions à mener.

Repère…

Combattre efficacement les inégalités entre les hommes et les femmes nécessite avant tout de bien connaitre l'existant, en se fondant sur une connaissance formelle.

C'est ce que propose le ministère des droits des femmes, au travers du guide des chiffres clés de l'égalité entre les femmes – hommes 2012.

Téléchargement : *http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2013/03/Chiffres-cl%C3%A9s_OK_bd_distiller21.pdf*

Cette journée d'étude est organisée dans la continuité des rencontres départementales autour des politiques de jeunesse qui se sont tenues à Marsac sur l'Isle en mai 2011, mais aussi des journées intitulées "jeunes et territoires ruraux : les enjeux de la mobilité" le 27 janvier 2012, à Corgnac sur l'Isle, et enfin "les jeunes, le sport et les pratiques : quels enjeux ?" le 21 septembre 2012 à Périgueux.
Toutes ces rencontres et journées ont été initiées par la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Dordogne (DDCSPP 24).

"Un colloque intégré aux dynamiques territoriales…"

Cette nouvelle journée d'étude de ce vendredi 29 mars 2013 a pour thématique l'accès des

femmes, notamment des plus jeunes, aux responsabilités dans les instances dirigeantes des associations sportives de Dordogne. Elle a été élaborée par un comité de pilotage coordonné par la DDCSPP 24 et composé de la ville de Périgueux, qui accueille l'événement, du CDOS 24, mais aussi d'ESL 24 qui ont été les chevilles ouvrières de cette journée. Y ont également participé : le conseil général de la Dordogne (CG 24), le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 24), l'association Femmes Solidaires de la Dordogne, le conseil départemental de l'union nationale du sport scolaire (CDUNSS 24), le comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports (CDMJS 24) et la déléguée départementale à la vie associative (DDVA 24).

Jacques Billant : un projet intégré dans une politique générale

Plusieurs actions ont été menées et notamment la loi sur le harcèlement sexuel du 6 août 2012, le remboursement à 100% de l'IVG, la désignation d'un haut fonctionnaire en charge de l'égalité dans chaque ministère, l'installation d'un nouveau haut conseil à l'égalité par le premier ministre Jean-Marc Ayrault le 18 janvier 2013, la création d'une mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains, la généralisation du téléphone du grand danger, et enfin le retour à l'égalité dans l'agenda social.

"Une politique générale cohérente..."

2013 sera une année importante avec la présentation en mai suivant d'un projet de loi-cadre qui traitera notamment des violences faites aux femmes, de l'égalité professionnelle avec une réforme du congé parental, du renforcement de la parité aux élections législatives et dans les institutions de la république, et enfin des compétences du conseil supérieur de l'audiovisuel pour promouvoir l'égalité dans les médias.
Il annonce que chaque ministère mettra également en œuvre une feuille de route sur l'égalité femmes hommes pour lutter contre

Les objectifs territoriaux

Toutes ces institutions se sont regroupées et mobilisées pour organiser cette journée qui a des objectifs clairs :
- Faire progresser la parité dans toutes les instances dirigeantes et tout particulièrement dans celles de la vie associative sportive au plus haut niveau de responsabilité ;
- Permettre d'aborder ce sujet d'actualité afin de mieux connaître la situation réelle concernant la participation des femmes aux instances dirigeantes, à la fois en volume et en nature, à la fois au plan national et sur le plan local ;
- Améliorer la prise de conscience de tous les acteurs qu'ils soient masculins, féminins, jeunes ou moins jeunes, associatifs ou institutionnels ;
- Valoriser et essaimer un certain nombre d'actions qui ont été d'ores et déjà réussies ;
- Mettre en réseau les femmes engagées dans cette action. Fournir aux volontaires des outils pour mieux connaître le fonctionnement de la vie associative et de l'organisation du sport, pour qu'elles puissent jouer leur rôle de dirigeante de manière optimale pour mieux connaître et partager les objectifs généraux qui viennent d'être rappelés.

tous les stéréotypes de genre. Dans ce cadre, la thématique des femmes dirigeantes dans le sport pour illustrer le principe d'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas une problématique mineure.
Le sport en Dordogne c'est 450 emplois, près de 300 à temps plein, c'est 88 000 licenciés, pour un poids économique de plus de 10 millions d'euros.

Dès lors comment peut-on imaginer que les femmes ne soient pas les dirigeantes de ces associations, ne soient pas les dirigeantes des comités départementaux, voire des ligues dont le poids social économique et vis-à-vis de l'emploi est primordial à l'échelle d'un département ? Comment cette responsabilisation par le sport pourrait-elle initier au final d'autres engagements, d'autres carrières professionnelles de décideur, de chef d'entreprise, de chef de service public, de femmes politiques ?

Cécile Variengien référente régionale "sport, éducation, mixités, citoyenneté" à la DRJSCS Limousin et représentante du Pôle ressources national "sport, éducation, mixités, citoyenneté" (PRN SEMC) :
Le PRN SEMC est un outil du ministère chargé des sports qui est basé au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) du Sud-Est, sur le site d'Aix-en-Provence. Il a pour objectif de faire vivre un outil performant de mutualisation, de conseil, d'expertise et de formation, non seulement en direction des établissements, c'est-à-dire des CREPS, mais également des services déconcentrés du ministère et aussi en direction des fédérations, des associations sportives, des collectivités territoriales et de toutes les structures qui sont investies sur ces thématiques au plan national et européen.

"Le Pôle ressources national sport, éducation, mixités, citoyenneté, un organisme du ministère des sports, chargé de participer à la correction des inégalités et de préserver l'éthique sportive..."

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la politique volontariste et durable du ministère chargé des sports pour le plus grand nombre et en particulier en direction des publics les plus éloignés de la pratique sportive et également pour une meilleure prise en compte de la diversité et de l'égalité dans le sport. Ses missions principales sont l'animation de réseaux. C'est également un centre de ressources documentaires. Il a des missions de pilotage, de coordination, mais également de ressources par rapport à des missions nationales qui lui sont attribuées par le ministère. Il met en place de nombreuses rencontres d'acteurs et est partenaire de cette journée. Il a des missions de formation et il assure aussi des publications. Ses différents domaines d'intervention sont : l'éducation et l'insertion par le sport, les luttes contre les violences et les discriminations par et dans le sport, et puis les deux thèmes du jour : le développement des pratiques sportives féminines et la promotion de l'accès des femmes aux fonctions de responsabilités associatives et techniques.

Focus : le Pôle ressources national "sport, éducation, mixités, citoyenneté"

Le Pôle ressources produit de nombreux documents. Il a un site Internet qui est très interactif *(www.semc.sports.gouv.fr)*. Il fournit aussi un flash SEMC hebdomadaire qui donne beaucoup d'informations sur les thématiques qui sont traitées par le pôle. Et puis il a créé un kit DVD, qui s'appelle "Différents mais tous pareils", composé de huit clips et de quatre témoignages de champions, qui est un outil de formation et d'animation pour toutes les thématiques qui concernent la lutte contre les discriminations sexistes, racistes et homophobes dans le sport. Les petits clips, qui durent entre trois et cinq minutes, ont été réalisés en juin 2010 en Limousin. Le pôle élabore également des guides méthodologiques. Il en existe un à l'usage des responsables de projet. Il reprend toute la méthodologie d'un projet depuis le diagnostic jusqu'à l'évaluation en passant par l'animation. Les jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport (JEIS), c'est un dispositif qui a aussi été mis en place par le pôle. L'objectif c'est d'organiser des temps d'échanges et de parole, comme cette journée. Il y en a eu sur de nombreux thèmes qui sont traités par le pôle et un en particulier sur "Sport, filles et cités, un enjeu de cohésion sociale" qui a eu lieu à Tours l'année dernière.

"Des outils de référence, en terme de développement du sport féminin et de lutte contre les discriminations…"

Autre document, un cahier qui s'appelle "sport et maternité" qui vise à accompagner la pratique sportive des femmes enceintes avant et après l'accouchement. Il y a des idées préconçues qui sont : le sport, c'est bon pour la santé mais ce n'est pas bon pour les femmes enceintes, on ne peut pas pratiquer de sport après un accouchement. Des fiches sportives en histoire sont également créées par le pôle. Ce sont des classeurs avec à l'intérieur des fiches qui traitent de différents thèmes : "sport et dirigeante", "sport et performances", mais aussi des choses plus légères qui ne sont pas légères du tout comme "sport et vêtements". Ce sont quand même des sujets qui émergent assez régulièrement et ces fiches peuvent servir aussi pour des séances de formation et d'animation. Elles sont très bien documentées. Un autre outil un peu du même type ce sont les frises histoires. C'est aussi un classeur avec des fiches. Il y a entre autres deux documents qui permettent de faire un parallèle entre l'histoire des femmes dans la société d'une manière générale et l'histoire des femmes dans le sport avec des dates. Il existe aussi d'autres outils pédagogiques comme des quizz qui sont utilisables également dans le cadre de formations ou de rencontres avec des sportifs et des sportives, mais aussi avec des dirigeants et des dirigeantes. Le dernier document créé par le pôle est un répertoire des dispositifs qui recense toutes les formes de soutien qui peuvent être apportées aux projets.

On y trouve la possibilité d'avoir des aides techniques et/ou financières, et aussi tout ce qui concerne la mise en réseau pour des porteurs de projet. C'est une aide multiforme. L'ensemble des documents est à disposition au sein du pôle et dans les DRJSCS. Le pôle met également en place des formations à l'utilisation de ces outils assez régulièrement.

http://www.semc.sports.gouv.fr.

Cécile Variengien explique qu'historiquement, le sport contribue à la fabrication des hommes. Le sport se déroule dans la sphère publique et à ce moment-là, toujours historiquement, la sphère publique n'est pas un lieu dans lequel on trouve les femmes. Très très longtemps, le sport n'a donc pas été accessible pour les femmes. Aujourd'hui, il reste quand même majoritairement masculin.

En 1967, 22% de femmes se déclaraient pratiquantes sportives, régulières ou occasionnelles. En 2010, elles sont 87% à déclarer avoir pratiqué au moins une activité sportive ou physique au cours de l'année écoulée, contre 91% des hommes. Ici, il est question de femmes qui pratiquent mais pas forcément en club. Cette évolution naît des changements qui sont intervenus dans les modes de vie des années 1970, suite à un accès croissant à l'emploi pour les femmes et la tertiarisation des emplois qui s'est accompagnée d'un souci de l'apparence. Les femmes sont souvent sur des pratiques qui sont informelles ou auto-organisées. Le nombre de licences féminines a tout de même été multiplié par cinq en 35 ans. 35% des femmes prennent une licence dans une fédération mais elles ne pratiquent pas toutes. Les hommes sont 65%.

Les principales raisons mises en avant par de nombreuses enquêtes sont les situations familiales, les coûts des pratiques sportives, la garde des enfants, l'éloignement des équipements, et il semble que l'activité professionnelle et le niveau d'études demeurent particulièrement discriminants. Les trois quarts des femmes qui ne pratiquent aucune activité physique sont employées et ouvrières et parmi les enfants de cadres supérieurs 77% des garçons et 62% des filles déclarent avoir une activité, alors que parmi les enfants d'ouvriers, 70% des garçons et 41% des filles déclarent avoir une activité. Plus les femmes investissent prioritairement l'espace domestique et la famille et plus leur absence d'intérêt pour la pratique sportive est probable. D'après un tableau récapitulatif qui présente les chiffres au niveau des taux de licences en pourcentage dans différentes disciplines, Cécile Variengien fait remarquer qu'il existe quand même une trentaine de disciplines sportives qui comptent moins de 20% de femmes. Tout en bas du tableau se trouvent le football et le rugby.

"Le sport, un bastion masculin ?..."

Dès que les activités impliquent la force, le risque, les compétences techniques, des armes ou des grands espaces, elles demeurent majoritairement des territoires masculins alors qu'aucun sport n'est en soi interdit aux femmes, ni pour des raisons physiques ou pour des raisons musculaires. 36,5% de femmes sont inscrites sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau. Il existe des disparités. Seules trois fédérations sur 58 comptent au moins 50% de femmes parmi leurs sportifs de haut niveau. Dans une vingtaine de fédérations cette proportion s'établit entre 40 et 50%.

Et puis il y a des exceptions. En gymnastique il y a 78% de licenciées et pourtant 52% de femmes sportives de haut niveau. En équitation : 81,3% de licenciées et seulement 25% de femmes sportives de haut niveau. Les plus hautes responsabilités au sein des fédérations sont souvent occupées par des hommes. En 2008, seulement 12,3% de femmes occupaient des postes à responsabilité. Après les élections de

2009, ce chiffre a augmenté à 24,6% d'élues dans les comités directeurs de fédérations et 21% d'élues aux bureaux. Actuellement les fédérations renouvellent leurs instances dirigeantes pour la nouvelle olympiade. Malheureusement le chiffre de 24% de femmes élues n'a pas bougé. Une femme est cependant présidente d'une fédération olympique : Isabelle Lamour, présidente de la fédération française d'escrime. Les fédérations d'athlétisme, de pentathlon moderne ou d'haltérophilie ont élu autant de femmes que d'hommes et certaines fédérations sont paritaires dans leur comité mais pas au sein de leur bureau. Il reste donc encore du chemin à parcourir.

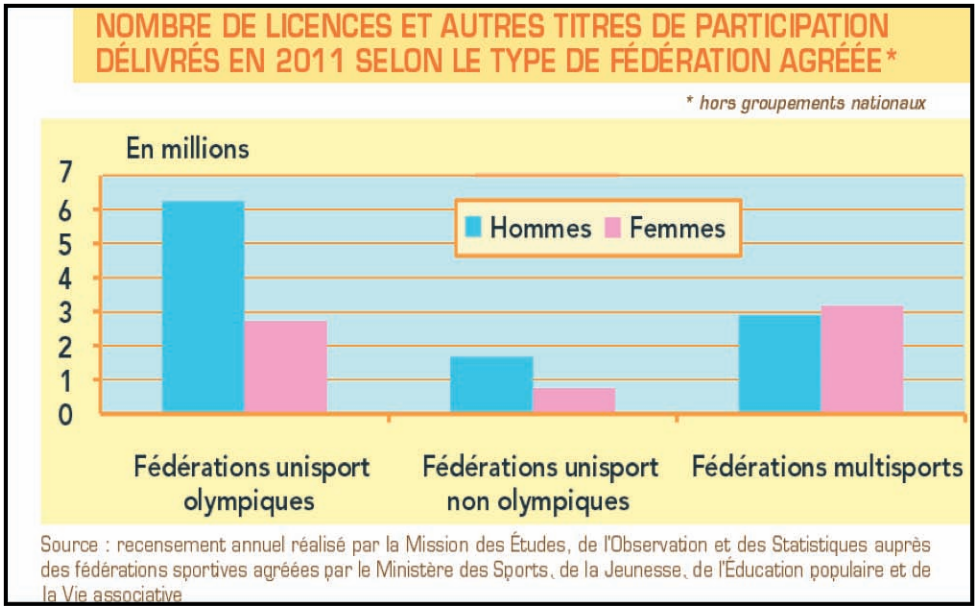

Jean-Marc Michelin, référent "Sport, éducation, mixités, citoyenneté" à la DRJSCS Aquitaine

Présentation d'une enquête réalisée en Aquitaine :

Un réseau interdépartemental sur les différentes thématiques, notamment la prévention des incivilités et de la violence, et donc sport et femmes, se crée doucement. L'enquête avait pour enjeu déclaré d'évaluer la mise en œuvre des politiques sportives en faveur de la pratique féminine dans la région, d'établir un diagnostic de l'accès féminin à la pratique sportive, comme cela a été fait au plan national, et pouvoir conforter et ajuster, voire imaginer, les actions à mener. Cette enquête comporte deux titres : titre un : l'accès des femmes, et titre deux : des femmes et des sports.

La première partie de l'enquête s'attarde énormément sur les éléments de contexte : culturel, institutionnel, économique et associatif. Ensuite se pose la question de la compétition qui serait éventuellement génératrice de la reproduction des inégalités. L'accès des pratiques, la statistique sur les disciplines et l'accès aux responsabilités sont étudiés. Pour finir une enquête plus qualitative a été réalisée avec un questionnaire. Suit la deuxième partie et enfin les éléments de contexte.

La répartition régionale est à l'image de la répartition nationale. Le contexte associatif est un reflet du contexte global aussi puisque les emplois associatifs sont fortement occupés par les femmes avec un pourcentage de l'investissement bénévole très important. Cette étude montre aussi l'accès aux pratiques en Aquitaine, avec une très forte progression, depuis 2005, des disciplines olympiques, qu'il faut peut-être lier au fait qu'il y a eu des adaptations à la pratique féminine et notamment dans certaines disciplines où il y a eu des compétitions ou des pratiques qui ont été adaptées, soit en terme du nombre de pratiquants, soit en termes de difficultés. Concernant l'accès aux pratiques en Aquitaine, il faut remarquer qu'il y a une évolution standard dans la mesure où les

Repères…

La part des licences féminines augmente sur la période 2001-2011 mais reste en retrait de celle des hommes.

De 2001 à 2011, la part de licences distribuées à des femmes a augmenté de 3,6 points, atteignant les 36,9% en 2011. Cette augmentation de la part de femmes concerne essentiellement les fédérations unisport pour lesquelles la part de femmes a globalement progressé d'un peu moins de 6 points, que ce soit parmi les fédérations olympiques ou les non olympiques.

En revanche, le taux de féminisation parmi les fédérations multisports a peu augmenté (+0,3 point).
On note que quelques fédérations ont un taux de féminisation très dynamique sur cette période : les fédérations françaises d'haltérophilie (+14,9 points), de ski (+10,8 points), de boxe (+10,3 points), d'équitation (+9,5 points), de full contact (+11,6 points) et la fédération sportive et culturelle Maccabi (+11,9 points).

Sources : Ministère chargé des sports. Stats Infos. *http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/stat-info_no13-03_de_aout_2013.pdf*

activités multisports restent quand même au-delà des 50% occupées par des femmes. Il y a un pourcentage beaucoup moins important sur les activités compétitives qui représentent typiquement ce qu'il est coutume d'appeler le "conflit" ou le "mesurer sa force".

Dans le rapport pluriannuel 2004-2007 du PRNSEMC, on peut avoir une lecture des différences et des accès aux fonctions électives à responsabilité. Concernant le milieu associatif sportif en Aquitaine, il est en dessous du niveau moyen français et en dessous du niveau de l'implication des femmes au sein du milieu associatif global, c'est-à-dire non sportif. En Aquitaine on note 12% de présidentes et 41,38% de secrétaires.
Afin d'avoir une analyse plus qualitative, un questionnaire unique de 40 questions a été envoyé. 514 réponses ont été reçues, toutes les catégories socioprofessionnelles étaient représentées avec une dominante correspondant à la vie active, 31-60 ans. Il y a eu des réponses à la fois papier, à la fois Internet, et par contre une inégalité de réponses en regard du pourcentage de la population : 13% en Dordogne, 13% dans les Pyrénées atlantiques, 18% dans les Landes, 22% en Lot-et-Garonne et 34% en Gironde. Il a été nécessaire d'effectuer une sorte d'approfondissement en deux catégories en considérant les personnes qui étaient sportives dès leur plus jeune âge et les non sportifs, c'est-à-dire qui venaient au sport de manière occasionnelle, soit tardive. Une recherche a été effectuée sur l'identification des freins qui pouvaient empêcher la pratique féminine.

"Prendre en compte des particularités pour développer le sport féminin..."

Les répondantes, qu'elles soient sportives ou non sportives évoquent en majorité le problème du manque de temps. Par contre, il semble y avoir une méconnaissance des efforts du milieu associatif, puisque 21,6% des femmes ne savent pas si le milieu sportif associatif club a su s'adapter pour favoriser la pratique sportive des femmes. Il semblerait donc qu'il n'y ait pas une forte diffusion des informations concernant les adaptations possibles à la pratique féminine puisque pas mal d'initiatives ont été récompensées depuis une dizaine d'années. Ensuite il y a quand même des structures de sport commerciales qui semblent avoir su s'adapter pour favoriser la pratique sportive des femmes à 78% de réponse, et ça rejoint le principe d'une pratique non compétitive de loisir, d'entretien, de forme, qui est particulièrement prisé par les femmes.
Enfin la deuxième partie de l'enquête "les femmes et le sport" fait état de la féminisation de l'accès à la pratique et aux postes à responsabilités.

En ce qui concerne "les fonctions de cadres techniques sportifs conjuguées au féminin", c'est plus spécifique car il s'agit d'un métier qui tend à se féminiser mais qui ne l'est pas actuellement. On trouve ensuite un extrait de ce qu'ont répondu des dirigeantes qui ont été questionnées lors de cette enquête. Il semblerait qu'il y ait nécessité de trouver une égalité et une indépendance, nécessaires pour pouvoir agir en tant que dirigeante. Les dirigeantes actuelles au sein d'un mouvement sportif le sont un petit peu

de manière héréditaire puisqu'elles étaient déjà impliquées soit par leur famille, soit par leurs parents dans la pratique sportive. Récemment il a été évoqué un rapport de l'inspection générale des affaires sociales qui a pour thème "comment diminuer la perpétuation des stéréotypes entre les garçons et les filles dès la petite enfance". Il s'agit d'une étude qui a été faite sur les activités physiques proposées au sein des crèches et la différenciation dès très tôt des activités garçons des activités filles.

Françoise Barthélémy directrice nationale adjointe de l'UNSS

Les cadres de l'UNSS œuvrent au quotidien pour aider tous les enseignants d'EPS qui sont animateurs dans les associations sportives d'établissements (AS), collèges et lycées, à accueillir, former, motiver pour fidéliser pratiquants et pratiquantes.

Il faut fidéliser et être à l'écoute des jeunes et leur proposer quelque chose dont ils ont besoin, les accompagner dans leur formation. L'UNSS représente pour eux la première expérience de vie associative. La mixité, à l'UNSS, est extrêmement importante. Même si, au moment de l'adolescence, certaines jeunes filles ont besoin de se retrouver entre elles, ont besoin de faire des choses entre elles, il ne faut pas non plus les couper de la mixité parce qu'il est extrêmement important qu'elles soient à l'aise dans le groupe. Il faut leur proposer des événements que ce soient des raids nature, des tournois interclasses de rugby, un grand rassemblement de step ou de gym aérobic. Toutes les disciplines sportives sont également intéressantes pour développer cette pratique sportive pour les filles

"Le sport scolaire... première expérience associative mais aussi première marche vers la fidélisation..."

À l'UNSS, le dossier que Françoise Barthélémy a en charge est intitulé "développement de la pratique sportive pour les filles et responsabilisation". Un enfant doit pouvoir essayer plusieurs disciplines avec la même licence au cours de l'année. Parfois dans les établissements il n'existe pas toujours les disciplines que les élèves ont envie de pratiquer parce qu'il y a des contraintes d'installation ou de créneaux horaires. Les élèves sont souvent très très moteurs, très actifs, très innovants, et il faut s'appuyer sur eux pour mettre en place une AS et la fidéliser.

Toutes les compétitions de l'UNSS sont jugées et arbitrées par les jeunes eux-mêmes, appelés jeunes officiels. Il s'agit-là de responsabilisation. Former un jeune à comprendre, appréhender et faire respecter un code ou un règlement, est quelque chose de très important.

Les jeunes filles peuvent ainsi entrer dans la vie associative et pas seulement par la pratique. On peut rentrer en participant en tant que jeune officiel organisateur ou en tant que jeune officiel dirigeant.

Depuis la rentrée scolaire, un livret "je suis jeune officiel dirigeant" a été mis en ligne sur le site de l'UNSS. Ce dossier a été mis en place avec le comité national olympique et sportif (CNOSF) sur la base du livret jeune dirigeant dans les fédérations, mais de façon plus accessible aux élèves.

On entend souvent dire que les filles ne sont pas compétitives, que le sport de haut niveau,

la compétition, ce n'est pas leur truc. Il y a aussi des filles qui viennent à la compétition par une autre porte et il ne faut pas négliger cette porte-là. Ce dossier responsabilisation semble donc extrêmement important pour Françoise Barthélémy, et il faut mettre en parallèle développement de la pratique et développement de la responsabilisation.
À l'UNSS il existe une commission nationale "filles, sport, et mixité".
Françoise Barthélémy estime qu'il ne faut jamais douter de soi. Concernant les médias, il y a un énorme problème d'identification. Un garçon choisit de s'inscrire dans un club de foot parce qu'il a vu dans les médias des champions auxquels il s'identifie. S'identifier à une femme dirigeante, à une femme sportive, c'est beaucoup plus difficile car il y en a beaucoup moins. Il faut donc que le scolaire, le sport fédéral et toutes les associations qui œuvrent et qui ne sont pas toujours connues et reconnues, travaillent ensemble pour donner aux jeunes de demain cette formation à tous les niveaux.

"Préparer l'accès aux responsabilités dés le plus jeune âge..."

Des cadres UNSS interviennent régulièrement dans des formations de professeurs d'éducation physique et sportive (EPS), dans des colloques, des journées de travail et d'échanges. Au mois d'octobre précédent, des jeunes et particulièrement une jeune fille ont assisté au colloque "femmes dirigeantes, femmes sportives" que l'association Femix Sports a organisé au CNOSF. Elle s'est exprimée sur son expérience de vie associative et a bluffé tout le monde bien qu'elle était morte de trouille. Il y avait vraiment beaucoup beaucoup de personnalités, de représentants du monde sportif de fédérations olympiques et beaucoup d'hommes et cette jeune fille s'est exprimée avec sa fraîcheur, avec son envie.
Les jeunes doivent s'engager, échanger avec leurs enseignants d'EPS et également avec les autres professeurs car il faut les accompagner afin que leur vie associative ne s'arrête pas à la sortie de l'école, estime Françoise Barthélémy. Il y a donc un énorme travail à effectuer pour identifier tout ce potentiel.

Le chemin à faire est un chemin de changement de point de vue parce que systématiquement là où les femmes ne sont pas, on imagine que si elles étaient là ce serait mieux. Ce qui serait mieux c'est si c'était tout simplement partagé.
Toutes les structures sportives s'interrogent aujourd'hui sur cette mixité, bien plus que sur des rapports de pouvoir qui pourraient s'instaurer entre les femmes et les hommes dans les structures. Il n'est pas question de pousser les uns pour avoir de la place. Il est juste question que les uns et les autres comprennent qu'ensemble ils peuvent finalement travailler aussi bien, voire mieux.

© photo : West Point - CC

Témoignages

Dirigeantes, coach, joueuses… des femmes témoignent de leur parcours…

Gaëlle Piquet est âgée de 24 ans et s'occupe d'équipes de jeunes en handball. Elle est conseillère technique du club et fait également partie de l'équipe technique départementale du comité départemental de handball de la Dordogne, où elle est en même temps responsable des jeunes dirigeants du comité. Après avoir commencé le hand en 2000, son entraîneur avait besoin d'elle et l'a poussée dans cette voie de coaching. Elle a donc commencé à 16 ans à entraîner une équipe de jeunes. Ça a été pour elle une révélation et elle a choisi de continuer et a suivi une formation. Elle est cette année en formation d'entraîneur régional. Elle a participé à des stages de jeunes dirigeants avec le CDOS, ce qui lui a permis, grâce à des cas concrets, de se découvrir en tant que dirigeant dans un club. Elle ne rencontre pas de problème particulier à être une femme dirigeante, ni pour rentrer dans l'équipe technique départementale ou pour entraîner les équipes. Elle pense qu'une femme dirigeante est tout aussi capable qu'un homme dirigeant de gérer et faire les choses.
Gaëlle Piquet confirme qu'à 16 ans elle estimait que son entraîneur avait un certain niveau, qu'elle le respectait et qu'il ne lui serait pas venu à l'idée de se proposer. Comme elle l'a dit auparavant cela a été un vrai déclic et elle ne regrette absolument pas.

Christelle Mazeau a 25 ans. Elle fait partie de l'entente cycliste Trélissac Coulounieix-Chamiers depuis de très nombreuses années. Elle a été impliquée dans ce club parce qu'elle a une famille de cyclistes et ses parents faisaient partie de ce club. Elle s'est donc impliquée naturellement dedans depuis toute petite. Elle est responsable de la communication au sein de cette association. Elle a été élue, depuis novembre 2012, au comité départemental de cyclisme de la Dordogne en tant que secrétaire. Pareillement, Annie Jouault, l'ancienne présidente, est venue la chercher. Au-delà de l'aspect dirigeante, elle

est arbitre régional depuis trois ans, toujours dans le cyclisme.
Ses parents faisant partie de l'association, elle a commencé d'abord par aider, par être bénévole au sein de l'association de vélo, et puis après petit à petit elle s'est un peu plus impliquée dans l'arbitrage et ensuite dans le comité départemental. Elle explique que c'est très enrichissant professionnellement quand on est jeune, que ça aide à acquérir une expérience, à avoir confiance en soi et c'est même beaucoup apprécié sur le CV (curriculum vitae) d'avoir acquis une expérience hors du cadre des petits boulots.
Sa mère et la rencontre avec Annie Jouault ont été déterminantes pour son parcours car ce sont toutes deux des femmes fortes, pleines de charisme, pleines de richesses et de savoir. Ainsi, jour après jour, elle apprend à leurs côtés et cela l'a impliquée indirectement et maintenant directement dans le monde associatif.
Elle souligne que les femmes sont tout aussi capables que les hommes, et que comme eux, elles peuvent être compétentes ou non compétentes. Il ne faut donc pas hésiter, se lancer, se remettre en question, demander conseil en cas de doute.

On retient du parcours de Christelle Mazeau un engagement associatif dès le plus jeune âge, et puis sa rencontre avec une personnalité un peu déterminante, qui va venir faire appel à elle et à qui elle dit oui, donc de nouveau se saisir de cette occasion. Les seniors dans les associations doivent donc essayer d'aller repérer des envies, des compétences, chez les jeunes, notamment chez les jeunes femmes, pour leur permettre d'accéder à la responsabilité.

Véronique Cagniart a été fille sportive puis femme dirigeante. Son père était professeur d'EPS et en tant que fille sportive ça a été l'association sportive du collège dès l'âge de 10 ans, jusqu'à ce qu'elle arrive au baccalauréat à 18 ans. Elle n'a connu que l'UNSS, qui lui a beaucoup apporté et qui a déterminé toute sa vie. Elle souhaitait, dès l'âge de 9 ans, être professeur d'EPS. Pour cela, après avoir passé son bac et pour la poursuite de ses études, il lui a fallu signer dans son premier club et elle a du se mettre au volley alors qu'elle ne l'avait jamais pratiqué. Comme dans une association sportive on pratique tous les sports, elle est arrivée dans le club avec un gros panel de qualités physiques qui ont fait que très vite elle est passée de départemental à national. Les qualités physiques étaient donc là et il n'y a eu que quelques éléments techniques à régler. Elle a gardé cette vie sportive pendant les 10 premières années de sa carrière de professeur d'EPS. Avec des copines de promo, elle a monté la structure féminine d'un club de volley existant et en parallèle, en tant que professeur d'EPS, elle a réanimé le volley-ball dans l'association sportive. Après une interruption de deux ans suite à la naissance de ses deux enfants, elle a repris pendant 4 ans et emmenait ses enfants au bord du terrain dans les tribunes.

Le fait d'être mère n'a pas été un frein car elles étaient une équipe de femmes du même âge et elles étaient donc toutes dans le même cas. C'est au contraire un très bon souvenir pour elle.
Il fallait juste ne rien oublier dans les différents sacs mais ça a été une très très belle expérience. Ses deux enfants, qui l'ont suivie sur le terrain jusqu'à l'âge de cinq ans, sont descendus en Dordogne avec elle où il n'y avait plus de volley-ball. Elle n'a donc plus pratiqué le volley sauf dans une petite section loisirs qu'elle a montée. Aujourd'hui un de ses enfants est professeur d'EPS et il est dans un club de volley alors

qu'il n'en a jamais pratiqué pendant toute sa scolarité, et sa sœur est dans un club de volley alors qu'elle n'avait jamais pratiqué non plus.

À l'issue de son histoire de fille sportive, la fonction de femme dirigeante a été induite progressivement par son métier, parce qu'on est forcément un petit peu dirigeant quand on est enseignant d'EPS. Les jeunes attendent beaucoup des adultes, aussi bien dans ce grand volet qui est la pratique, mais aussi le deuxième grand volet, qui a été pour elle le cheval de bataille tout au long de sa carrière, la formation des jeunes officiels. Dès les premières années, arrivée en Dordogne, elle avait une petite qui n'était pas du tout sportive mais qui souhaitait accompagner le mercredi. Véronique Cagniart a alors proposé de la former en tant que jeune officielle. En classe de troisième, cette jeune fille qui n'aimait pas le sport et ne le pratiquait pas a été jeune officielle nationale. Elle lui a dit plus tard que c'était son plus beau souvenir du collège et qu'elle est maintenant bénévole dans un club sportif et qu'elle s'est servie de cette formation dans ses études et pour son métier d'aujourd'hui.

Cela a alors conforté Véronique Cagniart dans l'idée qu'il fallait qu'elle poursuive là-dedans. En arrivant en Dordogne, en 1995, elle a pris la responsabilité de coordinatrice de district. Là c'était déjà un pied au niveau de la direction extra collège. Un jour, les circonstances de la vie aidant, elle a postulé pour le poste de directrice départementale de l'UNSS. Elle a postulé parce que personne ne s'était proposé pour le poste et qu'elle pensait à travers sa vie, sa carrière, qu'elle avait les compétences, au moins pour mener, diriger un petit peu, parce qu'elle avait fait partie de tous les projets qui avaient été mis en œuvre dans les collèges, au niveau de l'UNSS, en dehors de l'EPS, elle avait toujours fait partie ou bien elle était à l'initiative de projets ou bien elle s'intégrait dans les projets mais elle avait toujours besoin d'être dans les projets et de s'intégrer.

Elle explique qu'elle savait qu'elle était, quelque part, une meneuse mais une meneuse timide et que le fait d'accéder au poste de directrice départementale de l'UNSS a été une révélation pour elle parce qu'elle s'est découverte dans beaucoup de domaines. C'est une expérience qui a été extraordinaire, et elle conseille vivement à toutes les jeunes filles d'aller au bout car c'est vraiment formidable.
Mais si elle a pris ce poste c'est également parce que ses enfants avaient entre 18 et 24 ans et qu'elle n'avait plus à se poser de question. Ils l'ont encouragée à le prendre, de même que son mari.

Elle comprend pourquoi beaucoup de femmes peuvent hésiter parce qu'être maman c'est quelque chose de formidable et ça demande énormément, c'est très chronophage.
Pour être femme dirigeante, la première chose c'est la disponibilité de temps et d'esprit. La disponibilité de temps parce qu'il n'y a pas d'horaire et d'esprit parce qu'on a toujours la tête à ce que l'on a à faire et on a toujours plein d'idées, plein de choses qui viennent. Il faut être passionnée en même temps. La deuxième chose, il faut quand même avoir énormément le sens de l'écoute et du respect des autres. Il faut être capable d'écouter et de respecter toutes les idées pour construire un projet qui respecte les attentes de tous mais en même temps il faut savoir décider. Il faut savoir déléguer mais il faut savoir décider.
Cela a été un des apprentissages énormes pour elle. De plus, pour diriger il faut un minimum d'autorité mais sans que ça devienne de l'autoritarisme. Être dirigeant ce n'est pas être chef, c'est être un bon coordinateur de projet, mais il faut que ce projet soit clairement défini,

qu'il soit clairement admis par tout le monde et il doit être le référent, c'est-à-dire que ce projet doit être déterminé dès le début. En venant à l'UNSS son projet c'était répondre aux jeunes.
Elle s'est rendue compte qu'il fallait quand même un minimum de formation. Elle se demande si on prend vraiment le temps aujourd'hui de la faire très correctement et c'est la raison pour laquelle elle pense que cette formation doit être commencée très jeune, vraiment au niveau de l'école. C'est vraiment au niveau de l'école qu'il faut amener les jeunes à la prise de responsabilité, parce qu'il y en a qui ont les compétences et qui ne le savent pas. Y compris quand on est professeur principal dans un collège, il faut aller voir dans un établissement, dans une classe, il y a des enfants qui sont prêts, qui se révèlent en étant délégués de classe, en étant simplement référents de n'importe quelle activité. Il faut les déceler à ce moment-là et il faut même quelquefois sans les déceler, les inviter quand même à venir et à participer parce qu'il faut les pousser, ils n'auront peut-être pas l'idée d'y aller. De même que Véronique Cagniart a été poussée par certaines circonstances c'est le rôle des éducateurs d'amener les jeunes à prendre des responsabilités et leur donner du temps parce que pour ça il faut du temps.

Après avoir pris sa retraite deux ans auparavant, et forte de toutes ces expériences, Véronique Cagniart est actuellement présidente d'une association qui a comme support le sport et qui s'adresse spécifiquement aux femmes, elle est également vice-présidente du comité des fêtes de son village, dans lequel ils intègrent de plus en plus les jeunes.

Françoise Barthélémy estime ne pas avoir eu un parcours exceptionnel. Elle est issue d'une famille non sportive, sans dirigeant, mais où l'engagement et le bénévolat étaient très forts. Ce bénévolat a nourri son éducation. Etant l'aînée d'une famille de trois enfants, des filles, elle devait montrer l'exemple et avait des tâches à faire, des responsabilités que souvent le plus jeune n'a pas. Comme elle grimpait partout, ses parents l'ont inscrite à la gymnastique. Elle est restée gymnaste de l'âge de 5 ans à l'âge de 26 ans. Suite à ses maternités, elle a arrêté la gym, d'autant plus qu'elle était devenue très vieille pour la gymnastique à ce niveau-là à l'époque. Elle était plutôt dans la ruralité et le fait de pratiquer une discipline sportive lui a permis de rencontrer des gens et de sortir de la ruralité.

L'UNSS, a cette possibilité, dans les établissements scolaires, de s'adresser à toutes les zones sensibles, qu'elles soient rurales ou urbaines. Et souvent dans les zones rurales, l'offre de pratique, quand elle existe, est souvent très très pauvre en matière de choix et c'est souvent une offre masculine. Elle faisait beaucoup de compétitions, beaucoup de stages. A son entrée au lycée, elle n'a pas eu de temps pour faire une pratique sportive à l'AS car elle passait tout son temps dans les salles à l'entraînement. En entrant au lycée, son professeur d'EPS lui a proposé de rentrer à l'AS gym afin de leur permettre d'aller plus loin. N'ayant pas assez de temps elle a proposé de regarder le programme et de préparer seule les enchaînements pour les jours de compétition. Elle a ainsi permis à l'équipe d'aller aux championnats de France UNSS à Nancy. Elle a ainsi continué jusqu'en terminale.

Le rôle des parents est très important et il faut les inviter, et s'appuyer sur eux ; ils doutent tout le temps et pensent que si quelque chose

ne va pas c'est de leur faute. Mais l'enfant a une personnalité, un comportement. Les jeunes officiels sont vraiment un vecteur merveilleux. Il y a la performance, l'engagement, les rencontres loisirs et compétitions. Le goût de l'effort s'apprend et n'est pas toujours inné. La responsabilisation est également essentielle.

Françoise Barthélémy a demandé au chef d'établissement de remettre à une élève, lors d'un conseil de classe et devant les parents d'élèves, les autres délégués d'élèves, sa carte de jeune officiel car elle avait obtenu son niveau national à une compétition. Le sport a permis de démontrer que cette élève était capable de comprendre un code, de calculer, de reconnaître des éléments, de prendre une décision rapidement en sanctionnant positivement ou négativement, et qu'elle avait donc des capacités, alors que certains professeurs croyaient ne plus pouvoir en tirer quoi que ce soit. Le sport a révélé ses capacités.
Lors d'une rencontre entre la mère de Françoise Barthélémy et le professeur d'EPS, ce dernier lui a conseillé de poursuivre dans la voie de l'arbitrage et de l'enseignement. Elle est alors devenue professeur d'EPS et a passé 25 ans dans l'académie de Créteil. Elle s'est mariée avec un motard qui ne souhaitait pas arrêter la moto. Soit elle le suivait dans ses périples, soit il irait seul. Elle a alors passé son permis moto. Un poste à la direction nationale de l'UNSS lui a ensuite été proposé, pour lequel elle a mis deux ans à prendre sa décision et a fini par postuler.

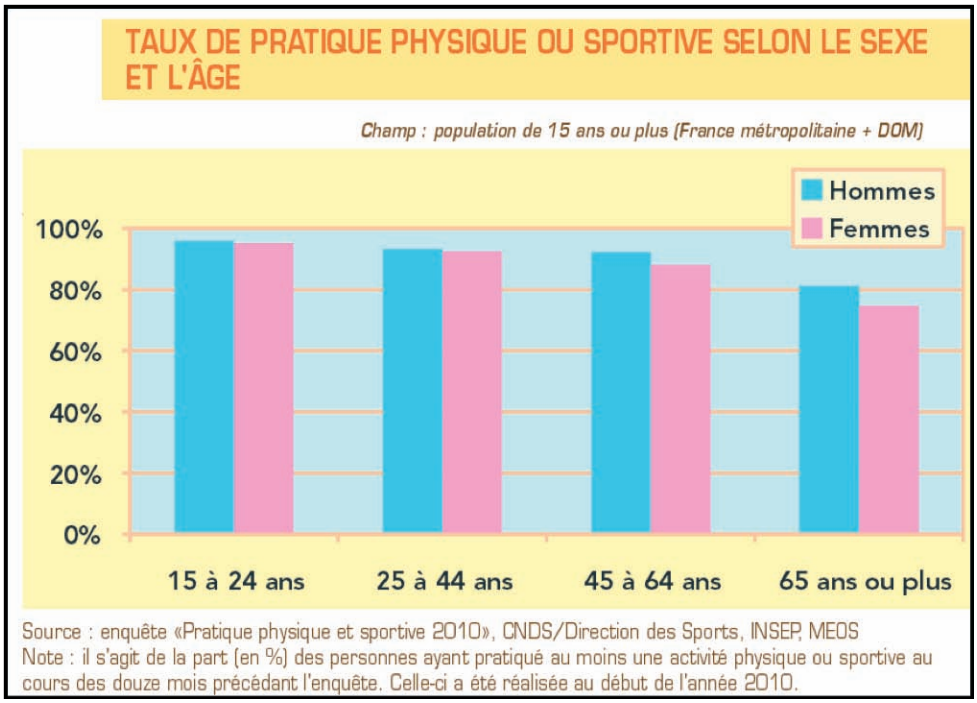

Source : enquête «Pratique physique et sportive 2010», CNDS/Direction des Sports, INSEP, MEOS
Note : il s'agit de la part (en %) des personnes ayant pratiqué au moins une activité physique ou sportive au cours des douze mois précédant l'enquête. Celle-ci a été réalisée au début de l'année 2010.

Lors de sa prise de poste elle était morte de peur et avoue que c'est toujours le cas. Elle pense qu'il faut prévoir une formation, pas seulement par rapport aux compétences techniques, mais par rapport à toutes les questions qu'on peut se poser en tant que personne. A la direction nationale de l'UNSS des stéréotypes perdurent et il faut à un moment que les femmes s'imposent. Les jeunes femmes doivent continuer car à leur âge, elles sont pleines d'idées et d'énergie. Elles sont rayonnantes et apportent énormément. Elles apprennent mais elles apportent beaucoup. Ce mariage de générations est vraiment essentiel. En 1998, la ministre chargée des sports, pour la journée de la femme, a demandé à la direction nationale de l'UNSS de faire venir une enseignante avec des jeunes filles, jeunes officielles. C'est à Françoise Barthélémy que cela a incombé avec pour tâche importante de convaincre les familles de laisser sortir de leur cité les jeunes filles. Ce jour-là il y avait dans la salle 350 personnes et en face quatre jeunes filles. L'avenir du sport, l'avenir de la pratique, l'avenir de la responsabilisation c'est aussi et surtout relier ces deux mondes et donner la parole à cette jeunesse.

Delphine Labails retient des deux dernières interventions le nécessaire accompagnement des jeunes, en particulier des filles aujourd'hui, et la nécessaire formation de l'accès à la responsabilité. C'est un travail qui avait déjà été engagé par la DDCSPP 24 sur les formations jeunes dirigeants, et qu'il faut poursuivre.

© photo : Anne-Laure CHASSET

Débat : l'engagement des femmes dans la vie associative

La thématique traitée est celle de l'engagement des femmes dans la vie associative sportive. C'est une thématique large qui concerne aussi les enjeux de mixité sportive qui est un sujet complémentaire. Pour **Florence Abadie**, CEPJ à la DRJSCS d'Aquitaine, docteure en sociologie de l'éducation, il est nécessaire de recentrer l'intervention sur la question de l'engagement, de l'accès des femmes aux postes à responsabilités et décisionnaires dans le champ sportif.

Elle souhaite donner quelques pistes explicatives et comprendre quels sont les freins et les facteurs socioculturels, mais aussi les facteurs propres à l'organisation même du monde sportif, qui peuvent constituer des obstacles, et ce qu'on appelle le plafond de verre, barrière mouvante qui empêche les femmes d'aller plus loin alors que parfois elles en ont envie. Les témoignages de la matinée montrent qu'il y a des avancées en matière de participation des femmes au monde sportif, mais le pourcentage d'accès aux postes décisionnaires et aux postes vraiment stratégiques et politiques est faible. Des avancées peuvent être constatées sous l'effet de l'évolution des mœurs, de celle de la place des femmes et de leur rôle dans les sphères professionnelles politiques et publiques.

"L'engagement des femmes dans le monde associatif... une problématique en constante évolution ?"

Cependant, les inégalités persistent et en particulier le poids des stéréotypes de sexe mais aussi la division des tâches au sein de la famille entre les hommes et les femmes. C'est le frein principal pour permettre un engagement plus important des femmes à une vie citoyenne. Dès l'école primaire, les activités des enfants sont classifiées "garçons" ou "filles" selon les qualités requises (force, agressivité, sensibilité, grâce...). On retrouve des modèles convenus observables également dans le champ des savoirs, de l'orientation scolaire et des choix professionnels : sciences et industrie pour les garçons, tertiaire, sanitaire, social et lettres pour les filles.

Intériorisés par les femmes et par les hommes, ces stéréotypes pèsent sur la pratique sportive et sur les disciplines dans lesquelles ils sont susceptibles de s'engager en matière de vie associative. Dans le champ associatif de façon générale, les femmes dirigent plus fréquemment des associations culturelles (44% des présidents y sont des femmes). Elles occupent également 40% des présidences d'associations des secteurs de l'éducation/formation/insertion et de l'action humanitaire et caritative.

La deuxième dimension est celle de la division sexuée du travail, les rapports sociaux entre les hommes et les femmes qui montrent que, traditionnellement, les femmes restent chargées d'une large part du travail domestique, et que comme le montrent les enquêtes de l'Insee, les femmes disposent de 40 minutes par jour de moins de temps libre que les hommes. Or, dans les organisations sportives, le temps de travail, bénévole ou rémunéré, s'exerce fréquemment pendant le temps familial. Les femmes sont donc confrontées à la double contrainte familiale et professionnelle.
Au niveau familial, les femmes ont du mal à s'extraire de leurs responsabilités. Le moment de la maternité est un enjeu important et c'est parfois à ce moment-là que le décrochage s'opère en matière de tri de responsabilité. Il faut donc un accompagnement afin de permettre aux femmes de poursuivre leur engagement. La maternité, la naissance et l'éducation des jeunes enfants ne doivent pas être un frein pour poursuivre leur carrière. Cette réflexion est également valable pour les carrières des sportives. Le sport n'est que le reflet d'autres domaines.

Les responsabilités associatives sont ainsi coûteuses en temps et en disponibilité et créent le plafond de verre. On a également affaire à un processus d'autocensure, car il n'est pas évident d'accéder à des domaines traditionnellement masculins. Il faut oser.

"Le reflet d'une inégalité sociale ?"

Les femmes subissent un fonctionnement de structure au niveau institutionnel qui ne facilite pas non plus le franchissement de ces barrières et l'accès aux postes à responsabilités. Dans la vie politique, ce sont les mêmes logiques à l'œuvre avec les mêmes types de barrières et de frein à l'engagement des femmes. Généralement, les femmes qui s'engagent dans la vie associative ont un profil avec une transmission familiale très forte, ou bien par une pratique sportive parentale ou familiale, ou bien par des parents engagés dans la vie associative. L'engagement des femmes dans la vie associative sportive reste tributaire de cette socialisation familiale, de cet héritage familial. Par ailleurs, les femmes susceptibles de briguer des postes de dirigeantes sont, le plus souvent, déjà impliquées au sein de leur fédération. Ce qui suppose un certain parcours dans les cadres traditionnels du sport et une familiarisation avec ce milieu et son organisation, par l'intégration des codes et des modes de fonctionnement du mouvement sportif . Le fait d'avoir un passé au sein de l'organisation sportive donne des chances de nomination supérieures.

De plus, les femmes vont oser parce qu'on vient les chercher, parce que parfois des hommes viennent les chercher ou parce qu'elles peuvent être aussi un peu "libérées" par leur conjoint, ou par leurs parents ou leurs enfants. Un long parcours d'investissement et d'implication dans le mouvement sportif est nécessaire pour accéder à des fonctions élevées, telles que président de ligue, par exemple. Ce profil d'héritière avec une tradition d'engagement est assez marquant, on le retrouve dans les témoignages et dans l'enquête de la direction régionale avec les interviews qui ont

été menées auprès des dirigeantes associatives.
On retrouve dans ces interviews les grandes tendances mises en évidence ce matin. Le moment de la maternité n'a absolument pas constitué pour les femmes dirigeantes et notamment les présidentes actuelles de ligues, un frein. Il y a par contre la contrainte de gérer le temps familial, le temps professionnel et le temps d'engagement bénévole. Il y a une forme de hiérarchisation des priorités au moment où la famille se constitue, qui peut créer des décalages et qui explique d'ailleurs des décalages de carrière professionnelle en tant que carrière sportive mais également chez certains cadres administratifs conseillers techniques sportifs, par exemple.

Du point de vue du fonctionnement démocratique des structures, même si le mode d'élection varie d'une fédération à une autre et qu'il n'y a pas toujours les candidats, on peut s'interroger sur les modalités de renouvellement des dirigeants. L'accès à ces postes n'est pas facile et lorsque le poste est vacant, on vient parfois chercher la personne mais il y a peu de rotation. On assiste à une longévité des carrières des élus au sein d'une seule et unique fédération (à l'inverse des cadres administratifs qui sont très mobiles) et à des phénomènes de cooptation qui favorisent l'autoreproduction des directions. Pour que l'encadrement associatif se féminise, il faut en quelque sorte que des hommes laissent la place…
La question du renouvellement des instances dirigeantes se pose en matière d'âge mais aussi en matière de genre.

LES FAMILLES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES MAJORITAIREMENT PRATIQUÉES PAR LES FEMMES

Champ : population de 15 ans ou plus (France métropolitaine + DOM)

Familles d'activités	Part des femmes (en %)	Pratiquantes (en millions)
Gymnastique-Fitness-Wellness	77	7,6
Danse	77	2,8
Équitation	74	0,8
Marche	57	20,2
Patinage, hockey, luge,…	55	1,1
Natation	54	11,2

Source : enquête «Pratique physique et sportive 2010», CNDS/Direction des Sports, INSEP, MEOS
Note de lecture : 2,8 millions de femmes de 15 ans ou plus vivant en France ont pratiqué au moins une fois de la danse au cours des douze mois précédant l'enquête réalisée au début de l'année 2010. Celles-ci représentent 77 % des pratiquants de cette famille d'activités.

© photo : Anne-Laure CHASSET

Analyse : Quatre profils de dirigeantes

Quatre profils types de dirigeantes ont été établis : la dirigeante de circonstance, l'élue, la militante associative et la passionnée d'une discipline sportive.

Ce sont des profils types décrits par Anne Tatu-Colasseau et Gilles Vieille-Marchiset.

1) La dirigeante de circonstance est plutôt mère de famille, mariée, âgée d'une trentaine d'années, au début de son investissement et qui parvient à des postes exécutifs dans les clubs de ses jeunes enfants ou de son conjoint. C'est plutôt une personne rarement sportive, peu diplômée, issue de milieux modestes et elle est sollicitée pour dépanner et rendre service sur un poste vacant dans tout type de sport et de fédération. C'est plutôt un profil que l'on va retrouver en milieu rural.

2) Deuxième profil c'est l'élue, qui est plutôt une femme âgée d'une quarantaine d'années au moment où tout commence. Elle est désignée par un dirigeant pour lui succéder. Plutôt diplômée, profession souvent en rapport avec l'enseignement et les activités physiques mais dans des niveaux de responsabilité qui restent moyens, intermédiaires. Mariée et mère, elle reste inscrite dans une répartition traditionnelle des rôles sexués dans la famille, en parallèle d'une vie sportive en rapport avec la discipline objet de l'investissement. Avant sa désignation à un poste à responsabilités au niveau départemental ou régional, elle possède déjà un investissement associatif dans des postes d'exécutif au niveau local sous l'égide du dirigeant qui devient son mentor. Elle entre alors au service du dirigeant tout autant que du système sportif pour une durée indéterminée conditionnée par son incapacité à se dédouaner de l'héritage.

3) Le troisième profil, c'est la militante associative. D'âge mûr, la militante associative présente un investissement associatif volontaire et polymorphe. Elle possède les connaissances précises de l'institution liées à une évolution progressive dans les échelons de la direction sportive locale. Représentative du militantisme des classes moyennes cultivées, elle travaille souvent dans le secteur social, éducatif ou

sanitaire dans lequel les valeurs véhiculées confirment celles de son investissement associatif pour former un profil très cohérent. Éloignée des considérations matérielles et des enjeux de pouvoir, elle s'investit facilement dans les fédérations féminines non olympiques et multisports en milieu rural mais peut paradoxalement percer dans les fiefs masculins : mouvement olympique ou fédération masculine, là où les enjeux politiques et financiers conduisent à d'âpres luttes de pouvoir. Indépendante dans son couple, mère de grands enfants ou sans enfant, elle peut satisfaire à l'exigence de disponibilité liée à son militantisme et sait faire face aux hostilités masculines cognitives.

4) Enfin, la passionnée d'une discipline sportive. Sportive confirmée, la passionnée d'une discipline s'investit dans la pratique de ses exploits. Issue des milieux sociaux intermédiaires, elle possède des diplômes en rapport avec son sport lui permettant souvent d'en faire profession et d'être légitime. Généralement jeune et célibataire au moment de l'engagement, elle dispose de caractéristiques sociales et culturelles qui la rendent irréprochable aux yeux des dirigeants en face. Elle vit pour faire évoluer sa discipline et se positionne là où les décisions sont prises. En conséquence elle accède le plus souvent directement à un haut poste à responsabilité au niveau départemental ou régional. Ce profil déplace ce qui peut être perçu comme transgressif de la part d'une femme dans la direction administrative et il redéfinit les frontières du masculin et du féminin. Minoritaire pour l'heure, il semble représentatif de la jeune génération de dirigeantes sportives.

Un point frappant dans les interviews de l'enquête, c'est que les femmes qui ont accédé à des postes de direction, à des postes de dirigeantes, ont un mode de pouvoir, de gestion du pouvoir très différent et très participatif, parce qu'elles ne se sentent pas de reproduire les modèles masculins traditionnels d'exercice d'autorité ou du pouvoir. Leur positionnement est différent et plus participatif.

"Des manières différentes d'exercer le pouvoir ?"

Le point à mettre en évidence est la question de l'égalité des droits à l'égalité d'accès, pas simplement l'égalité tout court mais l'égalité des droits à l'égalité d'accès et c'est exactement les mêmes considérations que l'on peut avoir pour l'accès des femmes en matière de responsabilité politique ou professionnelle. Michèle André dit que les femmes en politique n'incarnent pas la différence, la diversité. Elles ne sont pas là pour faire de la politique autrement. Elles ne sont pas élues pour apporter une plus-value féminine. Elles ne sont pas là pour représenter les femmes. Elles représentent, comme les hommes, l'ensemble des citoyens et citoyennes. Florence Abadie aime beaucoup cette formule parce qu'il est question d'égalité tout simplement. Elle termine en disant que l'arsenal réglementaire existe en matière d'égalité homme-femme mais qu'il est toujours un peu compliqué à mettre en application dans le réel.

Florence Abadie explique que les femmes dirigeantes sont plus présentes dans les secteurs traditionnels telles que des associations du domaine de l'éducation, de l'insertion, de la formation, du culturel, de l'humanitaire. Les filles, à l'adolescence, décrochent plus du sport que les garçons. Il faut sensibiliser les jeunes à la prise de responsabilités parce qu'on sait qu'il y a des actions qui valorisent la prise de responsabilité des jeunes dans les clubs sportifs, sans nécessairement qu'il y ait une pratique sportive intense qui soit liée. Il me paraît très important d'accepter de séparer la pratique sportive intensive et la prise de responsabilité pour être sûr qu'après on ait encore des personnes qui s'engagent.

La période de maternité pour des femmes sportives peut être vraiment une parenthèse, c'est là où elles vont mûrir peut-être des choses et pouvoir acter, peut-être pas immédiatement, mais dans les années à venir, d'être dirigeantes. Ça peut être une parenthèse qui permet de se replacer et de réfléchir à sa place, explique Sylvie Lagaux.

"Au cœur des politiques publiques transversales ?"

Pour Florence Abadie, cela montre aussi comment cette question de l'accès des femmes à certains niveaux suppose une approche un peu transversale au niveau des politiques publiques afin de pouvoir emmener les enfants, permettre d'avoir des modes de garde juste à côté pour que l'on puisse pratiquer. Il faut donc également une certaine parité à l'échelle des collectivités ou à l'échelle de ceux qui pensent une politique publique pour qu'on puisse se projeter sur les besoins des unes et des autres. Il faut voir quels outils on peut mettre en place pour continuer à favoriser l'engagement, même pendant le temps de l'éducation des enfants, que celui-ci soit un temps peut-être plus partagé, mais qu'il ne soit pas en défaveur de l'engagement des femmes sur la vie citoyenne publique.

Les raisons de l'engagement des femmes dans les responsabilités sont : mettre à disposition de la structure des compétences déjà développées par ailleurs et apprendre des choses, d'après Cécile Variengien. Quand on est bénévole et qu'on repère des jeunes qu'on perçoit comme des sportifs qui n'iront pas vers une pratique sportive intensive, il faut essayer de les engager à venir prendre des responsabilités ou à accompagner des personnes plus expérimentées dans ces prises de responsabilités. Les jeunes ont l'impression de ne rien savoir mais c'est suite à leurs questions, qui peuvent paraître candides au premier abord, que les adultes vont requestionner leurs pratiques au sein des associations. Il y a le double aspect du jeune qui sait des choses et peut les apporter à l'association mais qui va également y apprendre des choses.

"Clivage sexuel et clivage social ?"

Jean-Paul Dutruch demande pourquoi les trois-quarts des femmes qui ne font pas de sport sont soit ouvrières, soit employées. Lors de "recrutement" dans les banlieues, les grands frères, entre autres, sont des freins. Comment faire pour l'éviter ? D'autre part il y a des sports strictement féminins par exemple la gymnastique aquatique. Il demande s'il est possible d'envisager qu'un jour les hommes puisse les pratiquer.

Florence Abadie confirme qu'on observe effectivement moins de pratique chez les personnes d'un milieu social modeste et aussi du milieu rural. Il faut avoir de l'équipement et une politique sportive appropriée ainsi qu'un regard sur tous les milieux sociaux car tous ne sont pas concernés par la pratique. Concernant les quartiers dits populaires et les quartiers de banlieue, on observe une forme de stéréotype à l'envers qui pourrait s'accentuer avec des pratiques de filles qui sont sur des sports très masculins et qui du coup se masculinisent complètement, adoptent les valeurs du milieu. Concernant l'accompagnement des pratiques sportives, à l'adolescence, le contrôle social sur les filles est beaucoup plus fort. Elles sont beaucoup moins sur l'espace public, elles le sont un peu plus sur l'école primaire, mais à l'adolescence vraiment il y a une disparition des filles de l'espace public d'une manière générale et on peut considérer que le club de sport est un espace public.
Le contrôle éducatif des parents est plus fort. Ils sont un peu plus soucieux de ce que font les filles par rapport aux garçons et le club de

sport n'est pas forcément un élément rassurant. Ayant travaillé les trois dernières années sur les politiques éducatives locales et sur les politiques de jeunesse, elle faisait un constat similaire au niveau des accueils de jeunes, entre 11 et 16 ans, où il y a une disparition totale de ces structures des filles à l'adolescence.

"Convaincre les parents, un préalable nécessaire à la pratique des jeunes filles..."

Il faut former les animateurs, les éducateurs à cette question-là car on s'en préoccupe peu. Il y a donc un enjeu en matière de formation des éducateurs et un enjeu aussi en matière d'accompagnement ou en tout cas d'associer les parents pour les rassurer aussi sur la structure jeunesse ou sur la structure sportive. A l'adolescence, les adolescents ont envie d'être un peu éloignés de leurs parents, parce que ce ne sont plus des enfants, donc du coup il peut y avoir aussi des pratiques professionnelles où les parents sont un peu mis à distance. Il faut trouver la juste mesure, les associer, les rassurer, de manière à permettre que se développe la pratique.

© photo : Hervé HAMON

Témoignages et partages d'expériences

Focus sur 3 expériences locales :

Expérience au collège :

Dans le collège où Marielle Peyronnet est principale il y a deux sections sportives : une section tennis et une section sportive rugby. Elle est également présidente d'une association sportive multisports, donc elle fait partie des 12%. Lorsqu'elle a été nommée principale dans ce collège, une section sportive rugby, uniquement masculine, existait déjà depuis trois ans. Il était alors inimaginable d'y voir des filles.

En 2009, une fille, qui avait toujours joué avec ses frères, et quelques-unes de ses camarades ont souhaité en faire. Une équipe de minimes a alors été montée. Elle a tout de suite été d'un bon niveau puisqu'au bout de six mois elle était championne départementale et championne régionale, puis championne de France l'année suivante. Ces jeunes filles continuent de pratiquer, elles sont cadettes cette année et certaines seront seniors l'année prochaine.

"Le rugby, support à l'égalité chez les jeunes du collège"

Elles sont extrêmement heureuses de pratiquer ce sport très féminin qu'est le rugby et le pratiquent extrêmement bien et c'est très beau à regarder. Chaque année d'autres filles ont souhaité pratiquer ce sport et le collège compte maintenant une équipe féminine benjamine et une équipe féminine de minimes. Le potentiel physique de départ est très variable puisque certaines benjamines pèsent 25kg avec les crampons. Elles jouent quelquefois contre les garçons et elles se faufilent entre eux et elles vont marquer. Ces jeunes filles sont extrêmement bien dans leur peau. Leur entraîneur fait en sorte qu'elles gardent un corps de fille puisque le rugby parfois peut amener certaines jeunes femmes à avoir une corpulence plus masculine que féminine. Elles sont très respectées par les garçons et il y a une mixité sociale totale. Ces

jeunes filles, dans une classe de collège, apportent un équilibre qui est extrêmement agréable. Elles sont extrêmement estimées par les garçons.

Et dans le cadre de ce sport, c'est un bénéfice extrêmement important d'avoir et des garçons et des filles qui pratiquent le rugby. 30% des sportifs rugby sont des filles. Et le bénéfice est aussi important avec des garçons qu'avec des filles et les deux apportent vraiment quelque chose de très riche.

Du côté du comité départemental de rugby, dont Sylvie Zorzetto est la vice-présidente, cela fait une dizaine d'années qu'ils ont commencé à travailler sur le développement de la pratique. Il y a actuellement 428 licenciées, aussi bien des bénévoles que des dirigeantes ou des joueuses. En 5-6 ans le nombre de licenciées a doublé. Le travail fait a apporté beaucoup au sport en général. Sylvie Zorzetto est également responsable d'une commission territoriale départementale féminine et responsable de la commission de communication et de coordination de la fédération française de rugby.

Les jeunes filles jouent systématiquement en UNSS au rugby et le passage entre l'UNSS et le club en général est toujours un peu difficile. Elle a créé il y a bientôt trois ans, le premier groupement d'initiative et d'intérêt pédagogique (GIIP), c'est-à-dire qu'ils ont mis en rapport les professeurs d'UNSS sur Bergerac, Souillac, les professeurs d'UNSS du secteur de Bergerac, le club de rugby de Bergerac, le comité départemental de rugby, et ils ont programmé une journée avec l'UNSS qui était purement rugby féminin. Ils ont fait un tournoi et à partir de là des jeunes filles ont fait le pas et sont venues jouer dans les clubs. Ils essaient de développer également sur d'autres secteurs tels que le Périgord noir.

Elle a créé la première équipe féminine senior en Dordogne en 2002, cela fait donc 11 ans qu'elle travaille sur le rugby féminin, et cela fait deux ans que des parents commencent à devenir bénévoles dans le rugby. Ce sont des parents de jeunes, puisqu'aujourd'hui elle s'occupe particulièrement des moins de 15 ans et des moins de 18 ans. Ils essaient d'intégrer les parents en leur offrant le café, en discutant quand ils amènent leurs enfants, en expliquant. Ils font beaucoup d'efforts pour faire en sorte que les filles viennent au rugby et que les parents viennent au rugby.

Expérience conduite par la Fédération française de football :
Auparavant inspectrice d'académie chargée de l'EPS et des sections sportives, Michèle Chevalier est actuellement depuis sa retraite, bénévole. Elle préside la commission fédérale de féminisation de la fédération française de football, est vice-présidente de la ligue d'Aquitaine, et préside la commission régionale féminine. La fédération a mis en place depuis juin 2011 un plan de développement de la féminisation qui est aujourd'hui extrêmement important, puisqu'il ne compte pas moins de 70 actions qui descendent peu à peu vers les districts. Ce plan de féminisation est le premier, aujourd'hui, en Europe et dans le monde qui a été élu comme tel, si bien que Madame Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des femmes et porte parole du gouvernement, s'est emparée, avec Madame Valérie Fourneyron, ministre chargée des sports, de ce qui se passait du point de vue de la parité et de l'égalité et a regardé quelle était la place des femmes dans les différentes fédérations.

La fédération française de football va signer avec le ministère des droits des femmes une convention égalité. Il y a actuellement 3% de femmes licenciées sur le territoire national en football. Ce qui veut dire que demander la parité dans les instances avec un si grand écart semble illusoire. C'est la parole portée auprès de la ministre. En revanche l'égalité et la mixité, c'est autre chose. L'égalité cela veut dire que partout il faut valoriser la présence des femmes dans les comités directeurs, dans la formation, dans l'arbitrage, dans les instances dirigeantes. Pour cela l'opération : "Mesdames franchissez la barrière !" a été mise en place.

"Outiller les fédérations pour accompagner la féminisation"

Chaque district doit nommer un binôme référent pour que les femmes puissent entrer dans les instances. Dans ce binôme, il y a un référent femme. Ce binôme doit : suivre toutes les compétitions, garçons et filles, qui se passent dans son secteur, et dans son district, au cours de l'année ; repérer toutes les femmes qui sont mamans, sœurs, cousines, tantes, autour de l'espace de jeu ; proposer à ces femmes-là, puisqu'elles viennent chaque samedi, chaque dimanche ou chaque entraînement, de prendre des fonctions, quelles que soient leurs fonctions dans leur club de référence qui est à côté.

<u>En territoires sensibles :</u>
Les commissions agissent sur les quatre axes que sont la présence des femmes dans la pratique, dans les instances, dans la formation, dans l'arbitrage.

Le district de football de Dordogne :
Le district de football de Dordogne compte actuellement 280 licenciées, nombre qui a doublé cette année avec la renommée qu'a acquise l'équipe de France féminine. Il y a des conseillers techniques à disposition, des sélections qui sont faites, des rassemblements pendant les vacances. Il y a des catégories U16, des catégories jeunes, des catégories seniors et des toutes petites. Pour certains pères ce n'est pas un honneur de voir son fils jouer avec une fille. Ou alors quand le garçon ne joue pas bien on lui dit qu'il joue comme une fille. Marie-France Fernandez explique que c'est une idée reçue et que les filles jouent bien.

Elle souligne le fait qu'il est difficile d'entrer dans les écoles primaires et de travailler avec elles. Il y a des jeunes qui s'investissent mais il n'est pas possible de travailler avec les écoles primaires.

Il serait bien de pouvoir intervenir sur les temps d'accueil périscolaire afin de faire des animations football mais ce n'est pas possible. Il faut faire partie d'une collectivité qui conventionne le club.
Il faudrait pouvoir entrer plus facilement dans les écoles primaires pour faire de la mixité déjà au niveau de l'école primaire. Il serait ensuite plus facile de fidéliser les petites filles et après des jeunes filles. Marie-France Fernandez pense que les dirigeantes ce n'est pas qu'un parcours sportif plus un parcours professionnel qui est souvent lié au sport. Les dirigeantes sont des femmes qui arrivent parce qu'elles viennent avec leur mari ou avec leur enfant, mais il faut changer les choses.
Les femmes ne veulent pas entrer dans les comités directeurs car on ne leur propose rien ! Elles ne veulent pas entrer et se retrouver le samedi suivant à la buvette. Il faut les amener à travailler dans les clubs. Et alors là il sera possible d'avancer.

Michèle Chevalier ajoute que les anciennes internationales, pour la plupart, ne sont pas mobilisées. Donc dans le "Mesdames franchissez la barrière" a été créé un événement pour les anciennes internationales. À chaque fois qu'on aura de l'événementiel elles seront contactées pour apporter leur pierre à la construction commune. Ils sont en train de créer un réseau foot : "je suis dans le foot, tu es ma copine tu viens dans le foot, tu as une copine, elle vient dans le foot, etc." donc c'est peu à peu et pas à pas.

Comité départemental de handball de Dordogne :
Patrick Aubin, après avoir passé une vingtaine d'années en club et un petit peu au comité, a été sollicité pour prendre la présidence du comité de handball de Dordogne puisque la grande majorité des membres partait. Après avoir fait l'analyse, il s'est rendu compte qu'il fallait une cinquantaine de dirigeants pour mener à bien toutes les tâches et, à l'époque le comité était dirigé par 16 personnes, il n'y avait que deux femmes. Il a commencé à chercher des personnes, pas des hommes ou des femmes, des compétences. Il s'est rendu compte qu'il était difficile de faire venir les femmes, même si à l'époque il y avait en gros, pas tout à fait 45% de femmes et 55% d'hommes, aussi bien en dirigeants qu'en licenciés.

"Une action volontariste de féminisation"

Le hand, particulièrement en Dordogne, est un sport très prisé par les féminines. La meilleure équipe de Dordogne est une équipe féminine à Bergerac.
Il s'est penché un peu plus sur les candidatures féminines et s'est rendu compte que pour faire venir des femmes, il fallait plus de rigueur dans ce qu'on leur demandait. Il faut être très précis sur la tâche à accomplir, les champs de compétences demandés, le temps par semaine. Il faut aussi que les choses soient définies longtemps à l'avance. Lors de l'assemblée générale du comité, en juin de l'année civile, les réunions du comité directeur et du conseil d'administration sont fixées pour l'année sportive. Lorsqu'on a levé les freins il n'y a pas de difficulté.

Il a pris la présidence en 1999. Aujourd'hui il continue. Il y a 21 membres au conseil d'administration mais il y a une liste d'attente.

Le renouvellement du bureau est fait selon les compétences. Il y a 29 personnes qui sont dans les commissions donc ils sont réellement 50 aujourd'hui. Sur les 21 membres du conseil d'administration il y a 10 femmes et 11 hommes et c'est le pur hasard. Au niveau du bureau directeur, il y a quatre hommes et trois femmes. Les femmes acceptent rarement immédiatement une proposition. Le rôle principal du président est de donner les grandes orientations, en accord avec ce que le conseil d'administration, à l'issue de l'assemblée générale, a défini, et son rôle principal c'est de repérer les compétences. Tous les ans, sur les 50 personnes, il faut en changer entre 5 et 10 parce qu'elles arrêtent pour des raisons diverses et variées, souvent pour des mutations professionnelles. Le handball est un sport neuf et le très gros handicap c'est qu'il y a très très peu de retraités.

Isabelle Montet a commencé à jouer au handball à Coulaures à l'âge de 11 ans. Le club avait été créé par une femme étudiante. Très rapidement, des hommes se sont aperçus qu'il y avait des compétences dans cette équipe de jeunes, donc ils ont évincé la dame, et le club est rentré sous la coupe d'un club omnisports avec des footballeurs et il servait de faire-valoir mais avec pas tout à fait les mêmes droits. Les choses ne se passaient pas très bien et trois ans plus tard il y a eu une dissociation des deux clubs. Ils sont devenus un club de handball féminin avec des dirigeants hommes qui refusaient catégoriquement à ce qu'il y ait des licenciés masculins dans le club même si des garçons avaient envie de jouer avec elles.

"Quand la mixité est un combat..."

A 18 ans elle a intégré le bureau, où il n'y avait que des hommes et très peu des femmes, et a pris en charge les relations avec les médias et l'événementiel. Le bureau a changé et petit à petit ils ont fait des ententes avec les clubs voisins, de façon à avoir des équipes de garçons ou des équipes mixtes chez les jeunes. En 1993, le président du club a décidé d'ouvrir les choses un petit peu et de rentrer dans le comité de handball, elle l'a accompagné. Alors, l'aventure a commencé au niveau des femmes. Elles étaient deux au départ et elles ont continué comme ça jusqu'à ce que Monsieur Aubin arrive. En 1999, ils ont réussi à monter une entente qui s'appelle le Club Entente Périgord Vert handball, qui est une association des deux clubs de Thiviers et de Coulaures.

Cette association a permis de créer un club mixte où toutes les catégories d'enfants, garçons et filles, puissent jouer au handball. Ils se sont battus et ont mis longtemps pour le faire mais ils y sont parvenus. Aujourd'hui le club compte à peu près 135 licenciés, et il doit y avoir pas tout à fait la moitié de femmes, c'est vraiment un club parfaitement mixte.

Analyse complémentaire
Spécificité de la Dordogne en statistiques :
En Dordogne, explique Gilles Chambaretaud, il y a à peu près 50% d'hommes, 50% de femmes dans la population. Concernant les licences sportives, il y a 38% de licences sportives délivrées aux femmes selon le ministère chargé des sports. Dans les clubs, 36,5% des dirigeants sont des femmes. On retrouve donc la même proportion entre le nombre de licences féminines et le nombre d'élues dans les clubs. Si on remonte au niveau départemental, dans les comités départementaux, l'échelon au-dessus, on tombe à 25%. Les femmes s'investissent localement mais elles s'investissent moins au niveau départemental. Concernant les présidents de comités, les plus hautes fonctions, on est à 15%. On peut en conclure que, plus le territoire s'agrandit et plus les responsabilités montent, moins il y a de femmes. Il demande à l'assemblée ce qu'elle en pense et ce qu'on peut faire pour essayer de faire infléchir cette courbe.

"Le statut du bénévole : une clé à l'engagement ?"

À une époque, il avait été envisagé un statut du bénévole, rappelle Isabelle Montet. C'était important, cela représentait beaucoup de choses pour certaines femmes qui avaient envie d'être bénévoles, qui étaient des femmes actives, qui étaient dans le milieu du travail et qui avaient besoin aussi de temps pour être bénévoles dans des associations. Et c'est quelque chose qui est complètement tombé dans les oubliettes. Si on est bénévole on fait notre travail, on s'occupe de notre foyer et en plus on est bénévole dans une association, c'est-à-dire que finalement la reconnaissance elle n'est pas faite quand on va donner dans les associations, bien que la validation des acquis existe.

Marianne Lacoste est dirigeante au Périgueux basket club
Le PBC existe depuis 1997. Il comporte six équipes : cinq féminines et une masculine. Elle retrouve certaines problématiques à travers le Périgueux basket club, à savoir que c'est un club de ville, que c'est difficile, qu'il n'y a aucune retraitée, c'est vraiment très compliqué. Les parents sont exigeants. Concernant les filles, là où on les perd c'est vraiment entre 15 et 18 ans, on s'aperçoit qu'il y a une hémorragie, une perte au niveau des filles alors que c'est là qu'elles se structurent. Il y a tout un travail à faire de comment les garder, comment faire en sorte qu'elles puissent être là. Le basket est le premier sport collectif féminin, ce sport est souvent cité en exemple pour les actions au niveau des femmes.

"Programme des femmes sur tous les terrains"

La fédération a souhaité lancer un programme sociétal d'envergure, cela s'appelle "femmes sur tous les terrains" qui tend à mettre en valeur le lien fort existant entre le basket-ball et l'épanouissement des femmes. Des choses se font au niveau national, donc le programme devrait récompenser et valoriser chaque année des parcours et des initiatives de femmes remarquables. Cette année, on a valorisé Céline Dumerc, qui est une basketteuse. Sa mise en lumière a éclairé les choses parce que le basket c'est Tony Parker, et c'est donc bien également de mettre en lumière une femme. Il n'y a pas des enjeux de pouvoir, de prendre la place à quelqu'un. À un moment donné on échange des choses et on partage des choses. Marianne Lacoste dirige tout le service de la protection judiciaire de la jeunesse à Périgueux et des éducateurs. Elle assure la gestion d'un service important et elle à tout appris dans le monde du sport, ce qui est paradoxal puisqu'elle n'est pas sportive. Toutes les

valeurs qu'elle détient, elle les a apprises dans le basket.

Jacques Bonnet est président du tennis club de Boulazac :
Le club compte environ 550 licenciés, dont 52% de femmes. Les meilleurs résultats sportifs du club proviennent des jeunes femmes. Malgré les opérations mises en place il est difficile d'avoir plus de deux femmes pour aider.
Les liens créés entre les mamans et les filles et entre les mamans et les garçons permettent d'avoir un réservoir de jeunes qui aident beaucoup pour faire l'initiation, l'animation et s'occuper, lors des tournois, de tout ce qui est de l'organisation, mais lorsqu'il s'agit de prendre des engagements sur une plus longue durée ou sur des travaux plus importants, il est difficile de pouvoir faire investir des personnes pendant des durées de mandat de trois ou quatre ans.

"Difficile de mobiliser des femmes dans l'encadrement sportif"

La commune de Boulazac a mis en place une action qui s'appelle "passerelle sport", qui est ouverte à toutes les personnes de sexe féminin qui ne travaillent pas ou qui sont en congé après une maternité ou en attente ou tout simplement des dames qui ne travaillent pas parce que leur mari permet de subvenir aux besoins du ménage. Il s'agit d'initiatives sportives dirigées vers quatre ou cinq disciplines, et au tennis a été mise en place une formation auprès des femmes. D'autres activités sont quelquefois proposées sur une autre période de la semaine, pour pouvoir pratiquer un jour une marche nordique, une autre fois une séance de plongée, la piscine et voire des cours de cuisine lorsque par exemple le soir on a un petit peu de temps.

Des tournois des familles sont organisés afin que les familles entières se rencontrent, voire s'opposent. C'est ouvert également vers un public valide et handicapé, vers la mixité sociale. Deux projets ont été travaillés donc le but de remettre dans le circuit des personnes en difficulté. Vers les femmes il y a aussi tout ce qui touche à l'environnement et à la diététique. Lorsqu'il y a des tournois, les repas sont générés par des compétences féminines, notamment au point de vue diététique. Ils essaient de trouver des correspondances vers leurs besoins par rapport à leurs compétences. Il est difficile d'engager des personnes féminines dans la vie d'un club parce que s'engager pour quatre ans c'est de plus en plus difficile.

© photo : Anne-Laure CHASSET

Cécile Variengien
Rappels Législatifs

Un certain nombre de textes régissent le sport, et en tout cas les aspects d'égalité entre les hommes et les femmes dans le sport. Tout d'abord, le code du sport, qui pose dans un de ses articles fondateurs, que "la promotion et le développement des activités physiques pour tous sont d'intérêt général". Un autre article dit que "les statuts des associations sportives comportent des dispositions relatives à l'accès des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes et que la composition du conseil d'administration doit refléter la composition de l'assemblée générale".

"La loi, support à l'égalité !"

En ce qui concerne la note d'orientation du CNDS, les objectifs sont posés sur : "la réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive quelles qu'en soient les causes : territoriales, sociales, culturelles ou bien liées à la condition physique ou à l'état de santé". Les inégalités d'accès à la pratique sportive pour des raisons sociales incluent par déduction les inégalités de sexe, pour autant rien n'est écrit précisément sur cet aspect-là.

Feuille de route ministérielle :
Il existe une feuille de route du ministère chargé des sports pour l'égalité. Elle comporte six mesures.

1) La mesure 1 revient au thème de toute la journée : féminiser les instances sportives avec un recueil et des diffusions de données chiffrées et puis un objectif qui est : favoriser la constitution de réseaux de dirigeantes. Les actions menées au regard de cette feuille de route, en tout cas dans le Limousin, seront listées par la suite.
2) La mesure 2 est : développer la pratique féminine avec toujours le recueil et la diffusion de données, le renforcement et le soutien financier

des projets en faveur d'une offre de pratiques, et il est précisé notamment à travers des crédits du CNDS : adapter les équipements sportifs, parce qu'effectivement sur certaines disciplines les équipements sportifs ne permettent pas aux filles pratiquantes d'y venir dans le confort. Toujours dans cette mesure 2 : proposer des contenus pédagogiques dans l'offre de formation pour un égal accès à la pratique.
3) La mesure 3 est : féminiser l'encadrement technique des activités physiques et sportives, toujours avec le recueil et la diffusion de données, et puis le plan de féminisation des fédérations. Un grand nombre de fédérations ont déjà formalisé des plans de féminisation.
4) La mesure 4 concerne la promotion et l'accroissement de la réussite des femmes dans le sport de haut niveau, donc développer et promouvoir la pratique compétitive féminine, renforcer les compétences dans l'encadrement sportif par l'identification des spécificités des sportives de haut niveau.
5) La mesure 5 est : lutter contre les discriminations et toute forme de violence faite aux femmes dans le champ sportif avec la lutte contre les communications stéréotypées. Toujours dans la mesure 5 : créer des modules de sensibilisation sur les violences et les discriminations à l'égard des femmes dans le sport et dans les formations locales. Et puis développer et promouvoir des outils de sensibilisation.
6) La mesure 6 concerne la promotion, la diffusion des épreuves sportives féminines dans les programmes télévisuels. Pour chaque mesure, le ministère prévoit un calendrier de réalisation. Et ensuite il faut, sur le terrain, que chaque service tente de mettre en œuvre ces mesures.

Il existe d'autres textes qui sont aussi mis en œuvre sur les territoires, là plus spécifiquement, et non pas au niveau national. Il y a les plans stratégiques d'action des délégations régionales aux droits des femmes et à l'égalité, et puis les collectivités territoriales mettent en place des politiques publiques d'égalité qui s'articulent autour de chartes ou de plans égalité.

Dominique Collin, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité pour la région Aquitaine

Dominique Collin a eu l'occasion à plusieurs reprises de travailler sur la thématique femme et sport avec Gilles Dauny, inspecteur de la jeunesse et des sports à la DDCSPP 24, qui a aussi un certain nombre de choses à dire.
Les DRDFE sont intégrées au sein du ministère des droits des femmes avec comme ministre Najat Vallaud-Belkacem, porte-parole du gouvernement. En qualité de déléguée, elle est placée auprès du préfet de région afin de mettre en œuvre toutes les politiques qui concernent l'égalité entre les femmes et les hommes.
Elle traite tout le domaine de l'égalité en matière professionnelle, en matière économique, etc.
Elle a comparé les chiffres donnés précédemment au pourcentage de femmes en création d'entreprise qui est de 25-30%. Ce qui est à peu près le même pourcentage que de femmes bénévoles au niveau sportif. Les situations se rapprochent.
En effet le pourcentage de femmes présidentes est de 15% et le pourcentage de femmes maires est de 14%. Concernant l'Assemblée Nationale, il y a 28,7% de femmes.
Cela a progressé par rapport à la législature précédente mais il reste encore quand même beaucoup de chemin à parcourir. Dans les conseils municipaux c'est quasiment paritaire mais quand regarde le nombre de femmes maires, adjoints ou dans les délégations, là, les chiffres tombent et souvent on va retrouver les femmes plus particulièrement dans le social ou l'éducation. Une de ses amies, maire à Hagetmau, commune des Landes, lors d'une réunion avec son adjoint et un cabinet conseil a été prise par ce dernier

pour la secrétaire car il s'adressait sans cesse à son adjoint et a fini par lui demander, à elle, de prendre en note ce qui était dit.

Il y a donc encore beaucoup à faire sur les chemins de l'égalité pour que les hommes puissent penser que, quand ils rencontrent un homme et une femme travaillant ensemble, c'est la femme qui occupe le poste le plus important. Il reste encore un certain nombre d'obstacles. L'argument massif avancé que ce soit dans le domaine sportif, que ce soit dans le domaine de l'entreprise ou que ce soit dans d'autres domaines, est qu'on ne se pose pas pour réfléchir à un autre mode de l'organisation globale des temps et de l'organisation globale du travail.

Les organisations syndicales ont les mêmes obligations, depuis la loi de 2006, de réfléchir à une féminisation de leurs instances et elles rencontrent les mêmes considérations. L'argument souvent évoqué est que les réunions ont lieu tard et que les femmes ne pouvant pas forcément se libérer à ces moments-là, c'est pour ça qu'il y a plus d'hommes. Il suffit de faire les réunions à d'autres moments. Un adhérent à un syndicat, par rapport à son travail, peut bénéficier d'une décharge, il est donc possible d'organiser les réunions autrement.

Mais le poids de l'histoire est encore important, c'est la naturalisation des rôles sociaux. De génération en génération, il a été transmis que les femmes occupent tel rôle et les hommes, tel rôle, c'est la ségrégation des rôles sociaux, et cela paraît naturel, et donc finalement il n'y a pas de raison que ça change. Dominique Collin conseille de lire un certain nombre d'écrits de Françoise Héritier, qui a beaucoup travaillé et écrit sur la mixité, l'égalité et la manière dont elle décrit cette

LA PLACE DES FEMMES DANS L'ENCADREMENT DU SPORT FÉDÉRAL

Au 1er septembre

	2011		2012	
	Effectifs totaux	dont femmes	Effectifs totaux	dont femmes
Conseillers Techniques Sportifs (CTS)	1 705	269	1 674	276
dont : • directeurs techniques nationaux	65	5	64	5
• entraîneurs nationaux	340	40	340	42
• conseillers techniques régionaux	1 300	224	1 270	229
Présidents de fédération sportive	119	9	117	11

Source : Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative - Direction des Sports

naturalisation des rôles sociaux. Les femmes en France ont eu le droit de vote seulement en 1944, et sous certaines pressions, notamment la pression des femmes résistantes et du conseil national de la résistance.
C'est très important parce que peut-être cela n'aurait pas eu lieu si tôt. Mais déjà en 1936 l'assemblée nationale avait voté par six fois le droit de vote aux femmes, ça n'a jamais été repris par le Sénat qui a enterré, et le gouvernement de l'époque n'a pas donné suite. Cela permet de comprendre un peu mieux la raison pour laquelle les choses se mettent en marche relativement lentement. Ce n'est qu'en 1965 que les femmes ont eu la liberté de pouvoir exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari et de pouvoir, notamment, ouvrir un compte en nom propre. Les plus jeunes, nés en 1990, sont étonnées quand elles l'apprennent et réalisent que leur grand-mère n'avait pas forcément le droit de travailler, ni de voter, ni d'ouvrir un compte.
Dominique Collin participe à des journées de la citoyenneté et dernièrement la thématique retenue était "égalité entre les filles et les garçons et mixité". Il ne s'agit pas là d'un combat mais d'un travail en commun, d'une construction en commun dans la vraie mixité, afin que chacun puisse prendre sa part par rapport à ses aspirations et à ses besoins. C'est ça la vraie égalité.
Par rapport au sport, cela a été dit autrement mais cette notion de vivre ensemble, garçons et filles, ça veut dire aussi se respecter. La notion de

Ressource…

Le Pôle ressources national "Sport, éducation, mixités, citoyenneté" publie les premières fiches sur l'histoire du sport au féminin…
Démasquer les préconçus, clichés, stéréotypes ou évidences qui orientent la pratique sportive, et qui organisent les terrains de sport comme des territoires sexués, tel est l'objectif pédagogique assigné à la mise en pratique de "Sportives en histoires". A l'initiative de cet outil, il y a le travail conjoint de Thierry TERRET, Professeur des Universités (Université Claude BERNARD LYON I), Directeur du Centre de recherche et d'innovation sur le sport et le Pôle ressources national "Sport, éducation, mixités, citoyenneté" sis au CREPS Sud-Est à Aix-en-Provence.

Chacune des fiches qui composent cet outil aborde une problématique traitée historiquement selon 4 périodes "charnières » : 1919, 1938-40, 1968, et les années 2000 et suivantes. Cet outil est conçu pour animer les séquences de formation des éducateurs sportifs et des enseignants d'éducation physique, mais aussi pour sensibiliser celles et ceux que la pratique du sport féminin interpelle.

La mise en œuvre de "Sportives en histoires" peut aider à comprendre la genèse des idées préconçues que l'on associe "naturellement" au sport et de mieux en saisir le sens.
En effet, la fonction éducative, qui traverse l'ensemble des activités dévolues à l'encadrement sportif, oblige à travailler à "clarifier" nos propres perceptions et de s'affranchir du poids d'un héritage sportif qui continue à orienter la pratique des individus et qui perpétue la division des rôles.
"Aux hommes, le faire ; aux femmes le plaire" ne sera bientôt "que" de l'histoire ancienne…

Les fiches sont disponibles en libre téléchargement sur *http://www.semc.sports.gouv.fr* ou sur demande, après contact téléphonique au 04 42 29 68 99 et mail sur *prn@semc.sports.gouv.fr*

respect est importante dans la société et dans le sport. Une initiative est en train d'être mise en œuvre progressivement en Aquitaine, managée par le rectorat de l'académie de Bordeaux, qui s'appelle l'ABCD de l'égalité. C'est un travail qui va être conduit en direction des enfants, garçons et filles, depuis la grande section de maternelle jusqu'au CM2.

"Agir dés l'enfance"

Cette initiative travaille en continu à la fois en direction des enfants, des enseignants et en direction de tout l'environnement scolaire, puisque la base c'est que les stéréotypes, les représentations, la naturalisation des rôles sociaux sont ancrés profondément. Tous les hommes et les femmes sont empreints d'un certain nombre de représentations, avec une répartition des rôles des uns et des autres. Quelques stéréotypes : si on joue mal au foot, on joue comme une fille ; si on se fait mal il ne faut pas pleurer comme une fille. Les parents et les éducateurs transmettent un certain nombre de données aux filles et aux garçons qui ensuite vont s'identifier à ces données et c'est une des raisons, pour lesquelles il est difficile de faire avancer les choses. Il faut mettre en lumière les femmes et faire en sorte que, notamment dans le sport, elles puissent prendre leur place pleine et entière.

À partir de 1998, les différents ministres et différentes ministres qui ont dirigé le ministère chargé des sports ont fait en sorte de booster un peu. 1999 a été un grand tournant pour promouvoir les femmes dans le sport avec les fameuses Assises nationales où un bilan a été fait sur quelle est la place des sportives, parce qu'il y a dans le sport énormément de champs. Dominique Collin s'occupe plus particulièrement de la reconversion des sportives de haut niveau, des sportives femmes, qui ne sont pas traitées de la même manière que les sportifs de haut niveau hommes. Une première opération avait été menée en 2000 avec le CROS : "les victoires au féminin", où, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, une opération avait eu lieu et des sportives de très haut niveau, d'Aquitaine et d'ailleurs, médaillées, avaient témoigné et fait part de leur parcours, parfois parcours du combattant. Il faut donc mettre en lumière les femmes qui s'investissent dans le sport. Si les choses avancent c'est aussi parce que des hommes s'investissent. Il faut donc que le tandem hommes-femmes fonctionne.
En Dominique Collin détaille l'histoire et la manière dont les droits des femmes peuvent booster un certain nombre de domaines. La ministre chargée des sports souhaite booster l'égalité professionnelle et il y a ensuite toute la problématique des violences. Il n'est pas possible de demander dans le cadre des politiques publiques, y compris aux entreprises, de mettre en œuvre la politique d'égalité salariale et la politique d'égalité entre les femmes et les hommes sans l'appliquer également à l'Etat.

"Un état exemplaire ?"

Il a donc été fait allusion à deux grands champs. D'abord le plan régional stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique. Ce plan a été confié à Dominique Collin, ainsi que l'animation et la coordination, il repose sur deux principes : comment est pris en compte, dans toutes les politiques qui sont conduites, le principe d'égalité entre les femmes et les hommes ? Des actions avec jeunesse et sports sont conduites. Il faut savoir ce qui doit être fait, comment, avec qui, de quelle manière, pourquoi, etc. Il faut faire avancer un peu plus vite les choses. Un exemple est l'étude, présentée précédemment, sur comment les femmes se situent dans les pratiques sportives, dans les instances, etc.
C'est un énorme travail mais qui était nécessaire

et qui doit être largement diffusé. Un travail est également effectué avec les institutions publiques, notamment du travail et de l'emploi, jeunesse et sports, parce que de manière indirecte les associations créent des emplois. Le but premier de ce plan régional est de s'interroger. Dominique Collin évalue, dans chaque direction, comment est mis en œuvre le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques. Et ensuite comment chaque direction régionale met en œuvre, au niveau de ses agents, la politique d'égalité entre les femmes et les hommes. Les collectivités locales et territoriales s'engagent aussi dans cette démarche, et notamment dans le cadre d'une convention qui a été signée entre l'État, le rectorat et le conseil régional sur les territoires d'expérimentation puisque l'Aquitaine est territoire d'excellence en matière d'égalité professionnelle. Le conseil régional s'engage dans cette démarche également. Et généralement les collectivités qui aboutissent aussi à un schéma d'action pour faire progresser l'égalité, postulent ensuite pour la charte européenne de l'égalité et de la citoyenneté. Concernant les feuilles de route interministérielles ou ministérielles. C'est toute une démarche et une construction notamment de la ministre des droits des femmes.

Gilles Dauny, chef du pôle cohésion sociale de la DDCSPP

Illustre la déclinaison locale de ce qui a été dit sur cette approche transversale, à l'intérieur d'un cadre national. La prise en considération de ces questions est un vrai travail de fond qu'il faut conduire dans tous les domaines. Il tient à insister sur le côté transversal, le côté permanent. L'État est très actif dans ce domaine mais il n'est pas seul. Les actions menées le sont donc toujours en partenariat comme aujourd'hui. L'éventail des partenaires pour l'organisation de cette journée, rappelé par Monsieur Le Préfet ce matin, en est une bonne illustration. Florence Abadie a dit ce matin que les problématiques de genre croisent les problématiques sociales. Le sujet des femmes, recouvre un nombre important de problématiques, ce n'est pas la même chose d'être une femme comme Gaëlle Piquet, qui démarre, qui est déjà très active, ou d'être dans un âge plus avancé à faire partager son expérience. Ce n'est pas la même chose non plus suivant la catégorie sociale à laquelle elle appartient. Il est important que la politique menée prenne bien en considération cette diversité.

"L'Etat, un rôle central dans la mise en place des politiques nationales et transversales"

Sur le sport, la démonstration est faite aujourd'hui de l'investissement du pôle cohésion sociale en la matière. La prise en considération de la situation des femmes est un élément d'instruction des dossiers CNDS. Le pôle intervient aussi de manière transversale sur les questions de jeunesse. La mixité et la lutte contre la discrimination, sont la première ou seconde des priorités affichées. Sur le secteur jeunesse il travaille avec le planning familial pour la formation des animateurs en centre de loisirs, sur la prise en considération des questions de mixité dans les centres de loisirs, sur la tendance à donner aux enfants une éducation, de fait, différenciée. Delphine Labails est aussi la déléguée départementale à la vie associative, c'est un autre exemple.

En politique de la ville, la prise en considération de la situation des femmes dans les quartiers, est un élément aussi d'instruction des dossiers. La violence faite aux femmes est une autre problématique qui préoccupe la DDCSPP. Il y a un travail qui se fait dans ce département, à ce sujet, avec les conséquences qui en sont tirées aussi en termes de logement. Ils ont beaucoup travaillé avec la chargée de mission départementale qui est leur collaboratrice première dans le département.

© photo : Anne-Laure CHASSET

Synthèse des débats
Marc Seguin, directeur d'ESL 24

La journée d'étude se voulait un temps d'information et d'échanges pour contribuer à la prise de conscience de la place de la femme dans les instances dirigeantes sportives.

Trois objectifs étaient fixés :
Le premier était d'essayer de mieux connaître la situation des femmes dans les instances dirigeantes.
Le deuxième objectif était de mieux comprendre comment les femmes qui ont accédé aux responsabilités y sont parvenues, ce qui a favorisé leur accès, ce qui a pu freiner, à un moment ou à un autre, leur prise de responsabilité.
Le troisième objectif, était d'essayer d'identifier et de repérer, soit des initiatives, soit des mesures qui auraient pu contribuer à favoriser l'accès des femmes aux instances dirigeantes.

Il a été rappelé tout au long de la journée que le taux de pratique des femmes se situe à peu près à 37% dans les fédérations sportives. Le taux d'accès des femmes aux responsabilités dans les instances dirigeantes est beaucoup plus faible, aux alentours de 24%. Il y a une sous-représentation qui est accentuée d'autant plus quand on regarde la nature des postes auxquels elles accèdent. Dans les postes plutôt de nature décisionnelle ou stratégique, type poste de président, il y a une sous-représentation plus marquée des femmes, où elles sont à peine 12%.

Au niveau de la prise de responsabilités, un problème de manque de temps freine l'accès des femmes aux postes dans les instances dirigeantes, ce qui renvoie à la problématique du partage des tâches domestiques entre les hommes et les femmes dans les foyers. Pour favoriser l'engagement des femmes dans les instances dirigeantes, elles ont besoin d'une

certaine approbation du milieu familial, d'une organisation interne au foyer qui va permettre de dégager du temps à leur prise de responsabilités dans les structures associatives. Le deuxième grand objectif était de voir comment les femmes s'engagent et accèdent aux responsabilités.

Ce qui a été souligné au cours de la journée ce sont deux types de phénomènes qui vont impacter cet engagement.
Le premier phénomène relève plutôt de phénomènes sociaux, l'existence de stéréotypes sur le genre, intériorisés très tôt par les individus et qui va orienter plus ou moins, d'ailleurs plus que moins les activités des femmes.
Deuxième type de phénomène social : la division sexuée du travail où, là aussi on y revient, les femmes consacrent beaucoup plus de temps par jour aux tâches domestiques et donc ont forcément moins de temps à consacrer à leur temps libre et donc à ce temps d'investissement dans le tissu associatif. À côté de ces phénomènes sociaux, des facteurs sont plus liés à l'organisation des instances dirigeantes du sport, qui sont notamment le mode de fonctionnement électif qu'on retrouve dans les fédérations et notamment la durée de certains mandats de dirigeants associatifs, qui ne favorise pas le renouvellement. Quand les femmes sont sollicitées ou quand elles arrivent aux postes-clés des fédérations, c'est souvent aussi parce qu'à un moment ou à un autre il y avait une vacance. Et tant qu'il n'y a pas ça, c'est plus difficile pour elles d'y accéder.

Même si toutes les dirigeantes ont des parcours et un profil singulier, les sociologues en arrivent à distinguer une typologie des dirigeantes sportives, et notamment les travaux ont permis de distinguer quatre types de dirigeantes : les dirigeantes de circonstance, qui ne sont pas forcément des pratiquantes mais qui sont venues parce qu'elles gravitaient autour du milieu sportif de par la pratique de leur enfant ou de leur époux. Celles que les sociologues appellent les élues et qui sont des femmes qui étaient déjà impliquées et qui vont être adoubées par l'ancien président qui va leur transmettre le flambeau.
Des profils de militantes qui sont des femmes qui vont s'investir fortement mais aussi parce qu'elles ont pas mal de temps libre, soit des grands enfants, soit elles n'ont pas eu d'enfants, et donc elles ont plus de temps à consacrer à la vie associative.
Et puis enfin la catégorie des passionnées, qui ont souvent un mode de gestion plus participatif, en tout cas c'est comme ça que les sociologues décrivent ce profil là. La transmission familiale est un facteur d'engagement, même si on ne le retrouve pas dans tous les profils de dirigeantes, mais la transmission familiale est quelque chose d'important dans le parcours des femmes qui prennent des responsabilités.

Les femmes rencontrent des barrières et s'en mettent parfois seules, ce qui peut limiter l'accès aux prises de responsabilités. Elles attendent plutôt qu'on les sollicite plus qu'elles ne s'imposent, ce qui n'est pas forcément toujours l'attitude adoptée par les hommes, ce qui limite ainsi leur prise de position dans les instances dirigeantes.
Enfin, deux choses importantes ont été soulignées, pour celles qui accèdent aux fonctions de dirigeantes on retrouve deux pierres angulaires qui sont toujours la compétence, systématiquement, et de la formation derrière.

Sur le troisième objectif fixé dans la journée, qui était d'essayer d'identifier les initiatives et les mesures qui auraient pu favoriser la prise de responsabilités dans les instances dirigeantes, il est possible de distinguer deux types de grandes mesures.
D'une part, des mesures qui relèvent plus de

l'initiative et qui sont plus de l'ordre de l'incitatif, qui émanent de politiques fédérales ou de politiques ministérielles. Cela a été évoqué au cours de la journée tant par l'UNSS que par les fédérations de football ou de rugby. Il y a aussi des démarches qui sont un petit peu différentes, qui sont celles du comité de handball dans le département où là on va s'attacher plutôt à chercher la compétence et ensuite à organiser le fonctionnement des instances dirigeantes de manière à faciliter l'implication des femmes dans leur travail associatif, en organisant de façon très en amont les réunions, en adoptant des calendriers de fonctionnement qui leur correspondent et sur lesquels elles peuvent s'organiser facilement.
Au-delà de ces mesures incitatives, il y a des mesures qui sont un peu plus contraignantes, pas coercitives, mais en tout cas contraignantes. Là, on retrouve tout ce qui relève de la réglementation ou de la loi. Ont été évoquées notamment les obligations qui sont faites aux fédérations et aux clubs, pour obtenir un agrément, de respecter une certaine égalité, une représentativité des femmes au sein de leurs instances dirigeantes. Il y a donc tout un ensemble de mesures.

Ce qu'il faut retenir au final c'est que si la féminisation dans les instances sportives, les instances dirigeantes sportives, a progressé au cours de ces dernières années, il y a encore beaucoup de chemin à faire, que toutefois cette situation-là n'est pas propre à la branche du sport mais qu'on la retrouve dans tous les secteurs d'activités, dans le milieu professionnel, dans le milieu économique, dans le milieu politique. Et puis ce qu'a souligné Dominique Collin, c'est de dire également que pour avancer ce n'est pas simplement le combat des femmes, mais c'est aussi le positionnement des hommes vis-à-vis de la mixité, qui fera progresser et permettra de travailler en complémentarité.

© photo : Anne-Laure CHASSET

Conclusion

Forte de ses 150 participants dont une majorité de femmes, enrichie par les nombreux témoignages de dirigeantes et éclairée par des données quantitatives, historiques et sociologiques, cette journée a permis de mettre en lumière et d'échanger sur ce sujet d'actualité. Elle n'est surtout pas une fin en soi et doit être considérée comme le point de départ d'un projet plus global, concerté et fédérateur.
L'égalité progresse lentement mais sûrement au sein de la société comme dans le secteur sportif grâce notamment aux politiques publiques et à l'adaptation de l'offre de pratique dans les clubs.

Cependant, il demeure un marquage sociologique persistant :
– plus le niveau d'études est élevé, plus les femmes s 'engagent dans la pratique ;
– plus le niveau de responsabilité est élevé, plus les femmes sont rares, les places étant déjà occupées par les hommes ;
– plus l'échelon territorial est éloigné, plus les femmes hésitent à s'investir, la priorité familiale, domestique, du quotidien reste leur principale préoccupation.
De plus, l'engagement des femmes est conditionné par plusieurs facteurs :
– le rôle voire l'approbation de l'entourage familial (Suis-je autorisée à ? Quelles conséquences pour mon entourage ?)
– la prise de conscience de posséder les compétences requises (Suis-je capable de ?)
– une vision claire de son emploi du temps
– la possibilité de se former
– la main tendue d'une tierce personne
– l'appartenance au milieu ou la transmission familiale
– l'engagement pour les autres, au service des autres, pas pour soi, pas pour le pouvoir.

Enfin, notre histoire et notre culture dirigent encore quelques pensées et comportements

différenciés et stéréotypés :
– certaines activités quotidiennes ou sportives sont plutôt masculines et d'autres plutôt féminines
– le contrôle parental est plus important pour les filles
– la couverture médiatique est centrée sur les sportifs, les sportives passent au second plan
– les hommes représentent la force et la virilité, les femmes la beauté et la fragilité
– ce sont les filles qui pleurent, qui ont peur et qui jouent à la poupée
– un garçon qui n'est un pas bon sportif "joue comme une fille".

PERSPECTIVES

1 – Essaimer les bonnes pratiques par la communication et la valorisation
2 – Poursuivre la réflexion au sein du comité de pilotage
3 – Mise en réseau à partir des participants à la journée d'étude
4 – Elaboration d'un module de formation-sensibilisation auprès des dirigeants
5 – Suivi quantitatif par un observatoire
6 – Développer l'accompagnement par le tutorat
7 – Susciter les vocations par le repérage et l'encouragement

Pour aller plus loin :
Centre de documentation "sport, éducation, mixités, citoyenneté"

Le Pôle ressources national "sport, éducation, mixités, citoyenneté" propose le premier centre de documentation dédié à la cohésion sociale par le sport. Entièrement gratuit, le centre de documentation est consultable en ligne, ou bien en réel, sur le site d'Aix-en-Provence du CREPS Sud-Est.

Le centre de documentation du Pôle ressources "sport, éducation, mixités, citoyenneté" est accessible à tous : éducateurs, étudiants, professionnels, formateurs, chercheurs, éducateurs, et plus largement à tous les acteurs du sport et de la cohésion sociale.

Comprenant, entre autres, des dossiers, revues, ouvrages, rapports, guides... le fonds documentaire est à votre disposition pour vous informer en priorité sur :
- l'éducation et l'insertion par le sport,
- le développement de la pratique sportive féminine, l'accès des femmes aux fonctions de responsabilités associatives et techniques,
- la prévention et la lutte contre les incivilités, la violence et les discriminations dans le sport,
- le développement de la pratique sportive dans les zones prioritaires (rurales et urbaines).

Les services proposés par Emily Bardelli, documentaliste, sont :
- l'accompagnement à la recherche,
- la consultation et le prêt, sur place comme à distance (d'une durée initiale de trois semaines pour trois documents, le prêt est modulable en fonction de vos besoins),
- veille de l'actualité en direction des membres du réseau,
- création de dossiers documentaires et de bibliographies thématiques sur demande.

Par ailleurs, la version "online" du centre de documentation est accompagnée d'un moteur de recherche qui facilitera considérablement vos démarches.

Informations pratiques :
centre de documentation ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h00 à 17h.
Par téléphone : 04 42 52 29 36
Sur le net : http://doc.semc.sports.gouv.fr/

Bibliographie

Pour voir tout notre catalogue, allez sur notre portail documentaire :
http://doc.semc.sports.gouv.fr

Vous y trouverez des ressources :
- un aperçu du catalogue du centre de documentation : les ressources sont regroupées par thèmes dans le menu de gauche,
- nos références sur divers sujets, des ressources en ligne, et aussi la liste des périodiques consultables au centre de ressources SEMC,
- un espace privilégié : créez un compte, composez votre panier, empruntez des documents, abonnez-vous à des flux rss, restez informé des nouveautés...
- élaborez vos recherches à l'aide du moteur de recherche,
- vous avez des questions et vous souhaitez être accopagné ? Consultez la Foire aux questions (FAQ) et contactez Emily (e.bardelli@semc.sports.gouv.fr).

Les documents dont les références sont précédées de * peuvent vous être prêtés par le Pôle ressources "Sport, éducation, mixités, citoyenneté" ; contactez Emily.

TEXTES OFFICIELS

* *Comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes*. Feuille de route du ministère des Sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Ministère des Droits des femmes, 2012.

RAPPORTS

* *Soixante Recommandations pour une politique d'égalité entre les femmes et les hommes cohérente et ambitieuse : avis du Haut Conseil sur le projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. (Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE-FH) : Paris, 2013).
* *Sport pour tous et sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'Etat*. (Cour des comptes : Paris, 2013).
* *Egalité entre les femmes et les hommes : orientations stratégiques pour les recherches sur le genre*. (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) : Paris, 2012).
* ANDRE Michèle. *Rapport d'information sur le thème "Femmes et sports"* déposé en application de l'article 6 septies de l'ordonnance numéro 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires. (Sénat. Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes : Paris, 2011).
*Conseil économique et social. *La place des femmes dans les lieux de décision : promouvoir la mixité*. (Direction des Journaux officiels (DJO) : Paris, 2007).

ACTES

* *Sport, filles et cités : un enjeu de cohésion sociale ?* : Actes des jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport qui se sont déroulés le jeudi 16 septembre 2010 à Tours. (Pôle ressources national "Sport, éducation, mixités, citoyenneté" : Aix-en-Provence, 2011).
* *La place des femmes dans les organisations sportives, la parité est-elle possible ?* Actes du colloque qui s'est déroulé à Chambéry le 14 septembre 2009/Comité départemental

olympique et sportif (CDOS) Savoie ; Direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) Savoie : Chambéry, 2010).
* *Le sport, un outil au service du changement social* : Actes de la quatrième conférence mondiale sur la femme et le sport organisée en Jordanie du 8 au 10 mars 2008. / Comité international olympique (CIO). Département Coopération internationale et développement : Lausanne, 2008).
* *Le sport de haut niveau au féminin : Actes des entretiens de l'INSEP* qui se sont déroulés à Paris du 11 au 13 décembre 2007. (Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) : Paris, 2008).

LIVRES

* ACETI Monica, JACCOUD, Christophe. *Sportives dans leur genre ? permanences et variations des constructions genrées dans les engagements corporels et sportifs*. (Edition Peter Lang : Pieterlen (Suisse), 2012).
*BROUCARET Fabienne. *Le sport féminin : le sport, dernier bastion du sexisme ?* (Michalon : Paris, 2012).
* COLLARD Luc. *Sport et bien-être relationnel : un autre aspect de la santé*. (Chiron : Paris, 2012).
* DAMIAN-GAILLARD Béatrice, FRISQUE Cégolène, SAITTA Eugénie. *Le journalisme au féminin : assignations, inventions, stratégies*. (Presses universitaires de Rennes : Rennes, 2010).
* DAVISSE Annick, LOUVEAU Catherine. *Sports, école, société : la différence des sexes féminin, masculin et activités sportives*. (L' Harmattan : Paris, 1998).
* GILLET Jean-Claude, RAIBAUD Yves. *Mixité, parité, genre, dans les métiers de l'animation*. (L'Harmattan : Paris, 2007).
* LAUGIER Claire. *Les réseaux professionnels féminins : quand l'entreprise se met au service d'une réussite plurielle* (L' Harmattan : Paris, 2012).
* LEMIERE Séverine ; SILVERA Rachel. *Comparer les emplois entre les femmes et les hommes : de nouvelles pistes vers l'égalité salariale*. (La Documentation française : Paris, 2010).
* LIOTARD Philippe, TERRET Thierry. *Sport et genre*. Volume 2, Excellence féminine et masculinité hégémonique. (L'Harmattan: Paris, 2006).
* ROGER Anne, TERRET Thierry. *Sport et genre. Volume 4, Objets, arts et médias*. (L'Harmattan: Paris, 2005).
* SAINT-MARTIN Jean, TERRET Thierry. *Sport et genre*. Volume 3, Apprentissage du genre et institutions éducatives. (L'Harmattan: Paris, 2005).
* TERRET Thierry. *Sport et genre*. Volume 1, La conquête d'une citadelle masculine. (L'Harmattan: Paris, 2005).
* TETET Christiane. *Dictionnaire du sport au féminin : les mots pour la dire du XIX^e^ au XX^e^ siècle*. (Comité régional olympique et sportif (CROS) Franche-Comté : Besançon, 2013).
* VIEILLE-MARCHISET Gilles, PIVA Maïté, TATU Anne. *Des femmes à la tête du sport : les freins à l'investissement des dirigeantes locales*. (Presses universitaires de Franche-Comté : Besançon, 2004).

PÉRIODIQUES

Femmes-hommes : l'égalité en action. Alternatives Economiques Poche, numéro 63 (Alternatives Economiques, 2013).
* *Les discriminations entre les femmes et les hommes*. Revue de l'OFCE, numéro 114 (Centre de recherche en économie de Sciences Po, 2010).

ARTICLES

* CHANTELAT Pascal, BAYLE Emmanuel, FERRAND Claude. « *Les représentations de l'activité des femmes dirigeantes dans les fédérations sportives françaises : effets de contexte et ambivalences.* » In STAPS, 2004, numéro 66.
* POTEREAU, Marie-Françoise. « *Entraîneur, un métier de femmes ? travailler par l'action et l'éducation* ». In L'entraîneur de ski alpin, 2012, numéro 84.
* VIEILLE MARCHISET Gilles, TATU Anne. « *Comment devient-on dirigeante d'une association sportive locale ? des processus de transmission à l'œuvre en lien avec les rapports sociaux de sexe.* » In STAPS, 2010, numéro 90.

DOSSIERS

* *Atlas national des fédérations sportives* 2012. Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (MSJEPVA), 2013.
* MORICEAU Caroline, RIGONDAUD Sophie, VINCENT-BUFFAULT Anne. *Plafond de verre : les déterminants de l'avancement de carrière des cadres féminins*. Centre d'analyse stratégique (CAS), 2013.
* *Répertoire des dispositifs "femmes et sport" 2012-2013.* Pôle ressources national "Sport, éducation, mixités, citoyenneté" (PRN SEMC), 2012.
* *L'égalité Femmes - Hommes dans le sport : repères internationaux et nationaux enjeux et perspectives en Seine-et-Marne*. Préfecture de Seine-et-Marne, 2013.

DVD

* *Le sport au féminin.* (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) Basse-Normandie : Caen, (s.d.).
* *Bienvenue dans la vraie vie des femmes.* (SCÉRÉN-CNDP : Futuroscope, 2010).

OUTILS PÉDAGOGIQUES

* *Femme, sport, éducation et citoyenneté… toute une histoire*, les outils pédagogiques du PRN SEMC : les frises Histoire. (Pôle ressources national "Sport, éducation, mixités, citoyenneté" (PRN SEMC) : Aix-en-Provence, 2011).
* *Sportives en histoires, les outils pédagogiques du PRN SEMC : les fiches Histoire.* (Pôle ressources national "Sport, éducation, mixités, citoyenneté" (PRN SEMC) : Aix-en-Provence, 2011).

Partenaires

PREFET DE LA DORDOGNE

Actes des jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport

Le Pôle ressources national "sport, éducation, mixités, citoyenneté" a pour principales finalités de faire connaître les bonnes pratiques, de valoriser les expériences innovantes et de développer des savoirs faire pour permettre de renforcer les capacités d'expertise-conseil dans les fonctions éducative et sociale du sport des agents missionnés sur ce domaine.

www.semc.sports.gouv.fr